

Cote du document: EC 2014/86/W.P.4
Point de l'ordre du jour: 5
Date: 17 novembre 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

Note pour les représentants au Conseil d'administration

*Le retard dans la transmission de ce document est dû à sa
présentation tardive au Bureau du Secrétaire par l'auteur*

Responsables:

Questions techniques:

Theresa Rice

Conseillère pour les systèmes opérationnels
téléphone: +39 06 5459 2495
courriel: t.rice@ifad.org

Hisham Zehni

Spécialiste de la planification stratégique
téléphone: +39 06 5459 2183
courriel: h.zehni@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Comité de l'évaluation — Quatre-vingt-sixième session
Rome, 27 novembre 2014

Pour: **Examen**

Cote du document:	<u>EB 2014/113/R.11</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>6</u>
Date:	<u>17 novembre 2014</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F

Investir dans les populations rurales

Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Theresa Rice

Conseillère pour les systèmes opérationnels
téléphone: +39 06 5459 2495
courriel: t.rice@ifad.org

Hisham Zehni

Spécialiste de la planification stratégique
téléphone: +39 06 5459 2183
courriel: h.zehni@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent treizième session
Rome, 15-16 décembre 2014

Pour: **Examen**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Résumé et conclusions	iii
I. Introduction	1
II. Tendances mondiales concernant la pauvreté, la faim et l'agriculture	2
III. Contribution du FIDA aux effets en matière de développement et à l'impact	4
IV. Contribution du FIDA aux produits des programmes de pays et des projets	6
V. Efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets	8
VI. Efficacité et efficacité institutionnelles	11
Annexes	
I. Rapport sur les engagements souscrits pour la période couverte par FIDA9	13
II. Rapport annuel sur la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	19
III. Mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés	30
IV. Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA	32
V. Rapport de situation sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	38
VI. Liste des États fragiles harmonisée combinant la liste établie d'un commun accord par les banques multilatérales de développement et celle qu'utilise l'Organisation de coopération et de développement économiques	48

Sigles et acronymes

APD	Aide publique au développement
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
EI	Évaluation externe indépendante
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA9	Neuvième reconstitution des ressources du FIDA
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
PAM	Programme alimentaire mondial
RAP	Rapport d'achèvement de projet
RARI	Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
S&E	Suivi-évaluation

Résumé et conclusions

1. Le présent Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) est le second qui est établi au cours de la période (2013-2015) de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9). Le RIDE a pour objectif de rendre compte de la performance au regard des indicateurs contenus dans le Cadre de mesure des résultats (CMR), ainsi que de la mise en œuvre des engagements pris au titre de FIDA9¹. Conformément aux vœux du Conseil d'administration, qui avait demandé que soit rationalisé le compte rendu de la performance, le RIDE examine aussi les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), de l'assurance qualité des projets et programmes du FIDA et du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins développés.
2. D'importants engagements ont été pris au titre de FIDA9 pour renforcer l'impact du Fonds et le démontrer plus clairement, notamment en matière de réduction de la pauvreté. Des progrès notables ont été faits dans la conduite des 30 évaluations d'impact prévues d'ici à 2015 et dans le renforcement de la composante correspondante du système d'autoévaluation du FIDA. La compréhension approfondie de l'impact des interventions soutenues par le FIDA sur les moyens d'existence des populations rurales ainsi acquise sera précieuse pour assurer que le FIDA soit à la hauteur de la tâche qui l'attend après 2015, lorsque l'éradication de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition sera un objectif primordial et que la connaissance des approches concrètes de l'agriculture durable et d'un développement rural favorable aux populations les plus pauvres sera essentielle à sa réalisation.
3. Se fondant sur les mesures des résultats et de l'impact fournies par le CMR, le RIDE de cette année indique que la performance globale des programmes soutenus par le FIDA n'a jamais été aussi élevée, certains objectifs prévus pour 2015 ayant même déjà été atteints. C'est le cas notamment des indicateurs de l'impact sur la pauvreté rurale, de la durabilité, de l'égalité des sexes, de la transposition et de la reproduction à plus grande échelle, de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles, et de l'efficacité. Ces résultats sont très encourageants, car les améliorations obtenues dans ces domaines sont essentielles pour stimuler un développement économique et social dynamique et sans exclusive dans les zones rurales.
4. Bien que l'objectif d'efficacité des projets fixé pour 2015 ait été dépassé cette année, la performance doit s'améliorer dans ce domaine. Des efforts ont déjà été entrepris dans ce sens, soutenus par la mise en œuvre du Plan d'action consolidé du FIDA pour l'amélioration de son efficacité opérationnelle et institutionnelle², approuvé par le Conseil d'administration en septembre 2013. La performance des projets demeure relativement faible de manière générale dans les États fragiles, confirmant de nouveau la nécessité d'accorder une attention particulière aux projets exécutés dans ces pays, ce que fait le FIDA, notamment, au moyen d'un programme mis en œuvre avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et qui est axé sur les problèmes d'exécution des projets peu performants dans de tels pays et contextes.
5. Le nombre total des bénéficiaires touchés par les projets en cours d'exécution est passé à environ 98,6 millions en 2013, contre 78,7 millions en 2012, soit une

¹ La matrice des engagements de FIDA9 et le Cadre de mesure des résultats pour 2013-2015 constituent respectivement les annexes I et II du Rapport de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (GC 35/L.4), approuvé à la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA en février 2012.

² Document EB 2013/109/R.12.

progression de 25%, dépassant ainsi l'objectif de 90 millions fixé pour 2015. Le rapport hommes/femmes des bénéficiaires reste stable, au niveau de 52/48, dénotant une forte participation féminine. De même, l'an dernier, les projets de finance rurale, dont le rôle est essentiel pour encourager l'inclusion financière des bénéficiaires et renforcer leurs capacités d'investissement, continuent d'afficher la participation la plus nombreuse et la plus forte proportion de femmes. Des progrès importants ont également été enregistrés par les indicateurs relatifs à la commercialisation et aux microentreprises, grâce à l'effort accru qui est fait pour relier les petits producteurs aux marchés dans le cadre des projets de filières.

6. La performance du FIDA en tant que partenaire s'est améliorée au niveau des pays (comme le corroborent généralement les résultats des enquêtes auprès des clients), reflétant l'impact des réformes, telles que la supervision directe et la décentralisation, mises en œuvre ces dernières années et qui permettent au FIDA de s'engager plus systématiquement dans les activités de partenariat et de concertation sur les politiques au niveau national. La qualité générale de la conception des projets demeure élevée; les notes des projets exécutés dans des États fragiles et tous les autres aspects évalués se sont améliorés, tandis que les objectifs de suivi-évaluation (S&E) et de reproduction à plus grande échelle fixés pour 2015 ont été dépassés. La gestion du portefeuille affiche cette année des résultats plutôt mitigés. Le délai qui s'écoule entre l'approbation des projets et le premier décaissement est stable, mais la performance relative aux délais de traitement des demandes de retrait et aux décaissements a baissé par rapport à l'année précédente, en raison principalement du passage, en octobre 2013, au nouveau Système de prêts et dons (Flexcube) qui a entraîné des retards momentanés. Des mesures ont été prises pour y remédier, et une amélioration de la performance est attendue l'an prochain. En revanche, les dépassements de délais des projets ont été ramenés bien en dessous de l'objectif retenu pour 2015, par suite de l'approche plus rigoureuse de la direction du FIDA concernant les extensions de projets. Les indicateurs relatifs au S&E des projets enregistrent aussi des progrès en particulier dans la conduite des études de référence; les progrès dans ce domaine sont dus pour beaucoup à l'impulsion résultant de la plus grande importance accordée à l'évaluation de l'impact au cours de FIDA9.
7. Les annonces de contribution à FIDA9 atteignent un montant record, tant en chiffres absolus (1,42 milliard d'USD) que par rapport à l'objectif de 1,5 milliard d'USD (95%). Ces chiffres comprennent des annonces de contribution de 353 millions d'USD au titre de l'ASAP, qui devient ainsi le premier programme mondial en faveur de l'adaptation des petits agriculteurs au changement climatique. Le ratio de cofinancement s'établit à 1,22, en recul par rapport à l'an dernier, mais correspondant dans l'ensemble aux tendances à long terme. Compte tenu de l'utilité du cofinancement, et en particulier de sa contribution à la reproduction à plus grande échelle, les efforts de mobilisation des ressources se sont intensifiés, mais il sera difficile d'atteindre l'objectif fixé pour 2015. S'il ne s'agit pas à proprement parler de cofinancement, la récente approbation par le Conseil d'administration de l'Accord-cadre avec la Banque de développement KfW représente un progrès important dans l'effort de mobilisation des ressources entrepris par le FIDA.
8. Un certain nombre d'initiatives importantes ont été mises en œuvre cette année dans le domaine des ressources humaines, dont la plus notable est le dispositif de récompense et de reconnaissance (un engagement de FIDA9); semblable à un système de rémunération aux résultats, il constitue une innovation au sein du système des Nations Unies. La proportion des postes prévus dans les bureaux de pays du FIDA continue de croître, témoignant de l'effort de décentralisation engagé par le Fonds. Les récents efforts déployés pour améliorer l'équilibre du personnel au plan géographique et entre les sexes porte ses fruits: les femmes représentent 33% de l'équipe dirigeante (la moitié des Vice-Présidents adjoints sont maintenant des femmes), composée pour moitié de personnes issues d'États membres des

Listes B ou C. Conformément aux engagements pris dans le cadre de FIDA9, un effort a été fait pour réduire les coûts dans divers domaines, et de nouveaux indicateurs d'efficacité relatifs aux processus opérationnels clés ont été mis au point pour faciliter l'identification des possibilités futures de rationalisation. Si les résultats de certains indicateurs d'efficacité n'ont pratiquement pas varié par rapport à ceux de l'année précédente (ce qui est dû en partie aux dépenses de lancement du plan d'action consolidé), le ratio du budget administratif du FIDA au programme de prêts et dons prévu pour 2015 s'est sensiblement amélioré.

Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

I. Introduction

1. Le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) constitue le principal mécanisme utilisé pour rendre compte aux organes directeurs de la performance du Fonds au regard du Cadre de mesure des résultats (CMR) pour 2013-2015 et des objectifs fixés dans la matrice des engagements de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9). Les sections II à VI ci-dessous présentent les progrès accomplis dans la réalisation des indicateurs du CMR, tandis que la situation concernant les engagements de FIDA9 est récapitulée à l'annexe I. Conformément à la demande de rationalisation du compte rendu de la performance formulée par le Conseil d'administration, les annexes II à V présentent respectivement les quatre rapports suivants: Rapport annuel sur la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; Mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés; Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA; et Rapport de situation sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne³.
2. Le CMR comprend cinq niveaux, consacrés chacun à l'évaluation d'une dimension particulière de la performance.
 - **Le niveau 1** suit les progrès d'ensemble accomplis dans la réalisation des cibles définies par le premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD1) concernant la réduction de la pauvreté et de la faim, ainsi que l'aide publique au développement (APD) destinée au secteur agricole, et les investissements publics et la productivité dans ce secteur (annexes I et II).
 - **Les indicateurs de niveau 2**, étudiés dans la section III, se rapportent à la performance des projets soutenus par le FIDA, à leur achèvement. Il s'agit d'indicateurs, considérés comme relativement robustes, de l'impact sur la pauvreté et l'insécurité alimentaire. La responsabilité des résultats obtenus est partagée entre les gouvernements clients, les autres partenaires d'exécution des projets et le FIDA. Ces évaluations reposent sur les rapports d'achèvement de projet (RAP) établis par les gouvernements clients, et auxquels des notes sont attribuées dans le cadre d'un processus d'examen interne du FIDA. Depuis 2011, la notation des RAP est validée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE). La différence (ou le "décalage") entre les notes attribuées par le FIDA et celles attribuées par IOE est relativement faible, en particulier pour la mesure essentielle de "l'impact sur la pauvreté rurale".
 - **Les indicateurs de niveau 3**, étudiés dans la section IV, mesurent le nombre de bénéficiaires touchés et les résultats obtenus par les projets en cours. Dans ce domaine, la responsabilité de la performance est partagée avec les gouvernements clients et les autres partenaires d'exécution, et les projets rendent directement compte par l'intermédiaire du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) du FIDA. Étant donné que les résultats concrets varient selon le type de projet, la plupart des indicateurs font l'objet d'un suivi plutôt que d'un ciblage. Le nombre de personnes touchées constitue, à cet égard, une exception notable.

³ Les principaux auteurs des annexes sont: Jin Chung Kim, Responsable des partenariats, Bureau des partenariats et de la mobilisation des ressources (PRM) (annexe I); Clare Bishop-Sambrook, Spécialiste technique principale (inclusion des questions sexospécifiques et sociales), Division des politiques et du conseil technique (PTA) (annexe II); Constanza Di Nucci, Chargée de recherche, Division des statistiques et des études au service du développement (SSD) (annexe III); Kristofer Hamel, Attaché de programme, Groupe assurance qualité (annexe IV); et Gernot Laganda, Responsable, Division environnement et climat (ECD) (annexe V).

- **Les indicateurs de niveaux 4 et 5**, étudiés dans les sections V et VI, se rapportent à des variables que le FIDA peut lui-même mieux maîtriser et qui expriment plus directement sa performance en matière de gestion. Ils concernent les actions entreprises par le FIDA pour maximiser les résultats et l'impact de ses programmes et en optimiser l'efficacité, en termes non seulement de résultats mais aussi de coûts, de respect des délais et d'utilisation des ressources humaines. Plusieurs indicateurs sont communiqués par des sources externes ou indépendantes, par exemple par le groupe chargé de l'assurance qualité pour la qualité initiale du projet, et par le bais d'enquêtes auprès des clients pour la performance du programme de pays.

II. Tendances mondiales concernant la pauvreté, la faim et l'agriculture

3. Le tableau 1 indique les progrès réalisés, à l'échelle mondiale, au regard des indicateurs de niveau 1 du CMR pour 2013-2015. Le premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD1), consistant à réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté, fixé pour 2015, a été atteint avec cinq ans d'avance, la Chine arrivant en tête. Malgré ce progrès global, un nombre inacceptable de personnes (estimé à 1,2 milliard) continue à vivre dans une pauvreté extrême et, dans un certain nombre de pays, le revenu moyen des pauvres plafonne depuis des années. La majorité des personnes extrêmement pauvres (trois sur quatre) vivent en milieu rural et tirent leur subsistance de l'agriculture; elles habitent les régions les plus marginales et sont vulnérables de façon disproportionnée aux effets néfastes du changement climatique. Les taux de pauvreté les plus élevés sont observés dans les petits pays fragiles et en proie à des conflits, où il est extrêmement difficile d'améliorer les conditions de vie de la population. Bien que le taux de pauvreté se soit amélioré récemment en Afrique subsaharienne, cette région est la seule où le nombre de personnes extrêmement pauvres a régulièrement augmenté, passant de 290 millions en 1990 à 414 millions en 2010.

Tableau 1
Niveau 1 du CMR pour 2013-2015: Tendances mondiales concernant la pauvreté, la faim et l'agriculture

Indicateurs	Valeur de référence (année)	Résultats (année)	Objectif (année)
1.1 Effets sur la pauvreté et la nutrition à l'échelle mondiale			
1.1.1 OMD1: Population vivant avec moins de 1,25 USD par jour ^a	46,7% (1990)	22% (2010)	23,4% (2015)
1.1.2 OMD 1: Prévalence de la sous-alimentation dans la population ^b	23,6% (1990-1992)	13,5% (2012-2014)	11,6% (2015)
1.1.3 OMD 1: Enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale ^a	25% (1990)	15% (2012)	Suivi
1.2 Effets sur le développement et les investissements agricoles à l'échelle mondiale			
1.2.1 Indice de la production végétale (2004-2006 = 100) ^c	105,1 (2007)	118,2 (2012)	Suivi
1.2.2 Valeur ajoutée du secteur agricole (croissance annuelle en %) ^c	3,3 (2007)	4,0 (2013)	Suivi
1.2.3 Niveau de l'aide publique au développement destinée à l'agriculture ^d	5,5 md d'USD (2006)	11,5 md d'USD (2012)	Suivi
1.2.4 Pourcentage de pays respectant l'engagement pris dans la Déclaration de Maputo consistant à allouer au secteur agricole 10% du total des dépenses publiques ^e	19% (2005)	24% (2003-2010)	Suivi

^a Nations Unies, *Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport 2014*.

^b Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2014*.

^c Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Indice de la production végétale pour le monde. Valeur ajoutée du secteur agricole pour les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire.

^d Organisation de coopération et de développement économiques, *StatExtracts* (Engagements d'APD en USD constants aux prix de 2012; pour le secteur de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche; par donateurs bilatéraux et multilatéraux).

^e Système régional d'analyse stratégique et de gestion de connaissances
http://www.resakss.org/sites/default/files/pdfs/ReSAKSS_AgExp_2013_website.pdf

4. D'importants progrès ont été faits dans la réduction de la prévalence de la faim dans les pays en développement, qui est tombée à 13,5% en 2012-2014 (soit l'équivalent de 791 millions de personnes) contre 23,6% au début des années 1990. Soixante-trois pays en développement ont déjà atteint l'OMD consistant à réduire de moitié la prévalence de la sous-alimentation. Ces progrès demeurent inégalement répartis entre les régions: l'Afrique subsaharienne affichant la prévalence la plus élevée du monde. Il est estimé que, en 2012, 99 millions d'enfants de moins de cinq ans dans le monde présentaient une insuffisance pondérale, soit 15% du nombre total d'enfants de moins de cinq ans. Depuis 1990, l'Asie orientale a connu la plus forte diminution relative, devant le Caucase et l'Asie centrale, l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Asie occidentale. La prévalence la plus élevée s'observe en Asie méridionale, région où elle a aussi le plus fortement reculé en chiffres absolus depuis 1990. L'Afrique subsaharienne est la seule région où le nombre d'enfants sous-alimentés a augmenté, passant de 27 millions en 1990 à 32 millions en 2012.
5. La croissance agricole a augmenté régulièrement dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire au cours des dernières années, affichant un taux annuel de 4% de la valeur ajoutée agricole. L'indice de la production végétale de ces pays s'établit à 125 contre 118 au niveau mondial. D'après les *Perspectives agricoles 2014-2023 de l'OCDE et de la FAO 2014-2023*, les pays en développement resteront l'épicentre de la plus grande partie de la croissance de la production agricole, concentrant plus de 75% de la production agricole supplémentaire au cours des dix prochaines années. Les taux de croissance escomptés sont également prometteurs pour la production végétale, tout en étant moins élevés que ceux qui sont prévus pour la production animale et les biocarburants.

6. Après plusieurs années de déclin, l'aide publique au développement (APD) en faveur de l'agriculture s'est accrue de façon soutenue et importante en chiffres absolus ces dernières années (passant de 5,5 milliards d'USD en 2006 à 11,5 milliards d'USD en 2012), de même qu'en proportion de l'APD accordée à tous les secteurs (de 6% à 8,2% au cours de la même période). Depuis 2003, année où a été adoptée la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, les dépenses publiques consacrées à l'agriculture ont augmenté dans l'ensemble du continent, mais à un rythme moins soutenu que les dépenses totales. En 2010, 13 pays africains sur 54 (24%) avaient dépassé l'objectif d'une allocation de 10% des budgets nationaux au secteur agricole.

III. Contribution du FIDA aux effets en matière de développement et à l'impact

7. Le tableau 2 récapitule les progrès accomplis au regard des indicateurs du niveau 2 du CMR pour 2013-2015. Les données sont présentées suivant la date d'achèvement des projets, et classées en cohortes de trois ans, pour donner une base plus solide à l'évaluation de la performance et des tendances⁴. Le nombre de projets par cohorte est le suivant: 2005-2007 (58), 2008-2010 (66), 2011-2013 (59), soit au total 183 projets. Remarque importante: tous ces projets ont été conçus ou approuvés avant la réforme des principaux modèles opérationnels lancée en 2006, à la suite de l'évaluation externe indépendante (EEI) du FIDA de 2005.
8. Dans l'ensemble, les projets achevés en 2011-2013 (colonne D) obtiennent des résultats qui n'ont jamais été aussi bons et, dans de nombreux cas, les objectifs de 2015 (colonne E) ont déjà été atteints ou presque. Ces résultats représentent une amélioration allant de 33% à plus de 100% par rapport à l'EEI de 2005.
9. Les objectifs d'égalité des sexes et de durabilité des avantages ont été dépassés. Les facteurs de cette réussite sont notamment les suivants: une approche intégrant l'égalité des sexes au cours de l'exécution des projets, tant au niveau des activités qu'au plan opérationnel. Les indicateurs de durabilité sont ceux qui enregistrent la plus forte amélioration, soit plus de 100% par rapport à l'EEI de 2005. Combinées à la performance constamment élevée de l'impact sur la pauvreté rurale et à l'amélioration de la performance dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles, ces données laissent à penser que les projets soutenus par le FIDA contribuent notablement au développement sans exclusive et durable (dans chacune de ses trois dimensions).
10. Les améliorations concernant l'impact sur la pauvreté rurale et l'environnement et la gestion des ressources naturelles ont été mises en évidence dans les éditions récentes du Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI). Parmi les sous-indicateurs de l'impact sur la pauvreté rurale, celui de l'agriculture et de la sécurité alimentaire s'est le plus visiblement amélioré, tandis que celui des institutions et des politiques obtient les meilleures notes. L'accès aux marchés recueille les notes les plus faibles, ce qui est dû principalement au fait qu'il y a relativement peu de temps encore cet aspect était relégué à une place secondaire dans la conception des projets.
11. La performance relative à la transposition et à la reproduction à plus grande échelle s'est aussi considérablement améliorée. Cette amélioration peut être en partie attribuée au fait que les projets du FIDA adoptent souvent des mesures qui sont innovantes au niveau local (finance rurale, techniques agricoles, etc.) ainsi qu'à la concentration plus récente sur la reproduction à plus grande échelle destinée à

⁴ Les données sont présentées suivant l'année d'achèvement des projets pour concorder avec la pratique du RARI. Au cours des années passées, le RIDE présentait les données suivant l'année de réception des rapports d'achèvement des projets. De ce fait, les données citées dans le présent RIDE ne sont pas exactement comparables à celles qui figuraient dans le rapport de l'année précédente.

encourager les partenaires, les gouvernements ou les collectivités locales à intégrer dans d'autres programmes les approches appliquées par les projets.

12. La performance gouvernementale fait généralement partie des domaines où la performance est relativement faible. Les contraintes qui nuisent à la performance des projets sont notamment les suivantes: retards dans le recrutement du personnel de projet ou dans le déblocage des fonds de contrepartie; mauvaise gestion des projets, et en particulier faiblesse du suivi-évaluation (S&E) et de la gestion financière.

Tableau 2

Niveau 2 du CMR pour 2013-2015: Contribution du FIDA aux effets sur le développement et à leur impact

Indicateurs	A. EEI 2005	B. Résultats 2005-2007	C. Résultats 2008-2010	D. Résultats 2011-2013	E. Cible 2015
2.1. Indicateurs d'effet (pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux) au point d'achèvement					
2.1.1 Pertinence	100	97	95	98	100
2.1.2 Efficacité	67	87	80	88	90
2.1.3 Efficience	45	70	66	76	75
2.1.4 Impact sur la pauvreté rurale	55	84	85	88	90
<i>Revenus et actifs des ménages</i>		89	88	90	
<i>Agriculture et sécurité alimentaire</i>		78	81	91	
<i>Autonomisation des personnes et capital social</i>		82	89	89	
<i>Institutions et politiques</i>		86	81	92	
<i>Marchés</i>		62	80	77	
2.1.5 Égalité des sexes		79	91	93	90
2.1.6 Durabilité des avantages	40	75	71	81	75
2.1.7 Innovation et apprentissage	55	79	83	86	90
2.1.8 Transposition et reproduction à plus grande échelle	55	72	85	91	90
2.1.9 Environnement et gestion des ressources naturelles	-	79	89	86	90
2.1.10 Adaptation des petits paysans au changement climatique ^a	-	-	-	-	
2.1.11 Performance du gouvernement	-	79	70	78	80
2.2. Indicateurs d'impact^a					
2.2.1 Indice des biens des ménages	-				Suivi
2.2.2 Niveau de malnutrition des enfants (3 indicateurs subsidiaires – aiguë, chronique et insuffisance pondérale), avec une ventilation entre filles et garçons	-				Suivi
2.2.3 Durée de la période de soudure	-				Suivi
2.3. Personnes sorties de la pauvreté^b					
2.3.1 Personnes sorties de la pauvreté	-				80 millions

^a Les données relatives à ces indicateurs seront communiquées en 2015.

^b L'analyse exclura les résultats des projets soutenus par l'ASAP (étant donné que les projets achevés au cours de la période de FIDA9, sur lesquels se fondent les résultats communiqués, sont antérieurs à l'établissement de l'ASAP).

13. Au cours des dernières années, une plus grande importance a été accordée à l'efficacité des opérations. Les facteurs clés qui sont à l'origine d'une faible notation de l'efficacité sont notamment les suivants: retards dans l'entrée en vigueur et le premier décaissement, coût élevé des ressources nécessaires à la gestion du projet et lourdeur des procédures de passation des marchés. Le FIDA ne peut pas résoudre ces problèmes à lui seul: il faut que les gouvernements partenaires aient la volonté et l'énergie nécessaires pour surmonter les problèmes d'efficacité. Bien que l'objectif fixé ait été dépassé cette année, la performance dans ce domaine doit s'améliorer. Des efforts dans ce sens sont en cours, étayés

par le Plan d'action consolidé du FIDA pour l'amélioration de son efficacité opérationnelle et institutionnelle⁵, dont le but est d'assurer que la conception des projets soit plus réaliste, les dispositions institutionnelles plus claires, le déploiement ponctuel et les équipes de gestion des projets hautement qualifiées.

14. Comme le signalaient les éditions précédentes du RIDE et du RARI, les projets soutenus par le FIDA visent principalement les populations les plus pauvres vivant dans des régions isolées et défavorisées (souvent caractérisées par des capacités institutionnelles et des ressources locales très limitées). Il en résulte que les opérations sont problématiques et coûteuses; il est indéniablement complexe, dans de tels contextes, d'atteindre simultanément les objectifs d'efficacité, de durabilité et d'efficacité. De surcroît, une grande partie des opérations financées par le FIDA sont exécutées dans des États fragiles. Le FIDA a dressé en 2013 une liste des pays fragiles rassemblant les données recueillies auprès des institutions partenaires. Par rapport à la liste de 48 pays considérés comme fragiles en 2013, cinq y ont été ajoutés et quatre en ont été retirés, portant ainsi leur nombre total à 49 en 2014 (voir annexe VI). Le tiers environ des projets évalués se trouvaient dans des pays fragiles, ce qui n'est pas sans peser notablement sur les résultats de la performance.
15. Les projets exécutés dans des États fragiles affichent une performance inférieure à celle des projets réalisés dans les autres États et ce dans tous les domaines. Il est généralement admis que les États fragiles se caractérisent par la faiblesse de leurs institutions. En témoignent les indicateurs relatifs à l'efficacité et aux institutions et politiques, qui sont les plus mauvais dans l'ensemble, ce qui nuit sensiblement à la performance globale des projets mis en œuvre dans les États fragiles. La conception excessivement complexe des projets, la faiblesse des institutions chargées de leur exécution, l'instabilité des contextes et les problèmes liés à la sécurité dans les États fragiles (mais aussi dans des zones fragiles au sein de pays qui eux-mêmes ne sont pas fragiles) entravent le bon exercice des fonctions de supervision et d'exécution des projets et nuisent à la durabilité des avantages apportés par les projets.
16. La performance des projets exécutés dans les États fragiles, considérée comme plutôt satisfaisante ou mieux dans le domaine des politiques et institutions, se dégrade, et l'écart avec les autres États se creuse. Situation qui confirme une nouvelle fois la nécessité de porter une attention particulière au renforcement de la gouvernance et des capacités institutionnelles des projets réalisés dans les États fragiles. À cet effet, le FIDA a lancé avec la FAO vers la fin de l'année dernière un programme de dons ciblant principalement les projets exécutés dans des États fragiles. Entré en vigueur en 2014, ce programme constituera un important mécanisme permettant de renforcer les capacités et d'améliorer la performance de ces projets, ainsi que de dégager des enseignements pour la conception des futurs projets dans de semblables contextes.

IV. Contribution du FIDA aux produits des programmes de pays et des projets

17. Le tableau 3 présente les résultats pour les indicateurs du niveau 3 du CMR pour 2013-2015. Ces indicateurs constituent un sous-ensemble d'une série plus étendue d'indicateurs utilisée dans le SYGRI. Les résultats indiqués sont fondés sur des données provenant des 259 projets qui étaient en cours en 2013. Le nombre total des bénéficiaires touchés se chiffrait à 98,6 millions de personnes, soit une augmentation de 25% par rapport à 2012, dépassant ainsi l'objectif de 90 millions fixé pour 2015.
18. L'engagement financier total du portefeuille en cours s'élevait, en 2013, à 12,0 milliards d'USD, montant qui se répartit entre le FIDA (5,4 milliards d'USD,

⁵ Document EB 2013/109/R.12.

soit 45% du total), les cofinanceurs nationaux – institutions financières et pouvoirs publics – (3,6 milliards d'USD, soit 32%), et les cofinanceurs internationaux (2,8 milliards d'USD, soit 23%). Les 6 projets touchant le plus grand nombre de personnes sont des opérations de finance rurale, exécutées au Bangladesh, en Éthiopie, au Ghana, en Inde, au Nigéria et en Ouganda. Pris ensemble, ces projets fournissent des services à 34,4 millions de personnes. La prise en compte, cette année, de la phase II du Programme d'intermédiation financière rurale en Éthiopie a porté le nombre de bénéficiaires à son point le plus élevé; ce programme a fortement influé sur les indicateurs relatifs à la finance rurale.

19. À mesure que de nouveaux projets s'ajoutent au portefeuille en cours, et que les projets achevés en sortent, la composition sectorielle des produits se modifie. L'évolution des types de projets financés par le FIDA se traduit par une diversification de la gamme des produits fournis, induisant des variations d'une année à l'autre des indicateurs de produits du CMR. Les indicateurs hors CMR qui ont enregistré une hausse en 2013 par rapport à 2012 sont par exemple les suivants: personnes formées à la gestion des ressources naturelles (augmentation d'environ 24%); membres de groupes de gestion des ressources naturelles (augmentation d'environ 11%); installations de transformation construites/remises en état (en hausse de 64%) et installations commerciales construites/remises en état (en hausse de 75%). Les augmentations relatives à ces deux derniers indicateurs, ainsi que celles qui concernent la commercialisation et les microentreprises, apparaissant dans le tableau 3, résultent de la part croissante des projets de filières au sein du portefeuille, tandis que les augmentations des indicateurs relatifs à la gestion des ressources naturelles reflètent une plus grande attention aux questions d'environnement et de climat.
20. La solide performance des indicateurs relatifs aux politiques et aux institutions, ainsi que le maintien à un niveau élevé du pourcentage global de femmes parmi les bénéficiaires traduisent la réussite de la mise en œuvre des politiques et des approches du FIDA dans les domaines de la promotion de l'égalité entre les sexes, du ciblage et du développement inclusif.

Tableau 3

Niveau 3 du CMR pour 2013-2015: Contribution du FIDA aux produits des programmes de pays et des projets

<i>Indicateurs</i>	<i>Valeur de référence*</i>	<i>Résultats 2013</i>
<i>Gestion des ressources naturelles</i>		
3.1 Ressources foncières communes bénéficiant de pratiques de gestion améliorées (en ha)	5,5 millions	4,1 millions
3.2 Superficie des périmètres d'irrigation nouveaux/remis en état (en ha)	373 milliers	277 milliers
<i>Techniques agricoles</i>		
3.3 Personnes formées aux pratiques/techniques de production végétale	4,51 millions	3,48 millions
Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	65:35	51:49
3.4 Personnes formées aux pratiques/techniques de production animale	1,2 million	2,91 millions
Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	44:56	57:43
<i>Services financiers ruraux</i>		
3.5 Épargnants volontaires (cumulativement)	7,86 millions	19,06 millions
Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	47:53	28:72
3.6 Emprunteurs actifs	2,70 millions	6,23 millions
Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	43:57	41:59
3.7 Valeur de l'épargne mobilisée (cumulativement)	495 millions d'USD	1,43 milliard d'USD
3.8 Valeur du portefeuille brut de prêts	338 millions d'USD	2,04 milliards d'USD
<i>Commercialisation</i>		
3.9 Routes construites/remises en état (en km)	17,6 milliers	20,12 milliers
3.10 Groupements de commercialisation créés/renforcés	13,2 milliers	35,17 milliers
<i>Microentreprises</i>		
3.11 Personnes formées au commerce et à l'entrepreneuriat	716 milliers	1,21 million
Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	39:61	24:76
3.12 Entreprises ayant accès aux services non financiers fournis	57 milliers	87,81 milliers
<i>Politiques et institutions</i>		
3.13 Personnes formées à la gestion communautaire	2,13 millions	1,83 million
Ratio hommes/femmes (en pourcentage)	33:67	24:76
3.14 Plans d'action villageois/communautaires élaborés	28 milliers	42,65 milliers
3.15 Personnes recevant ces services fournis par des projets soutenus par le FIDA (nombre)	59,1 millions (cible 2015: 90 millions)	98,64 millions
<i>Ratio hommes/femmes (en pourcentage)</i>	52:48	52:48

Source: Dossiers administratifs.

* Toutes les valeurs de référence sont celles de 2010, sauf pour ce qui concerne les personnes recevant des services, pour lesquelles la référence est la valeur de 2011.

V. Efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets

21. Les progrès concernant les indicateurs du niveau 4 du CMR pour 2013-2015 sont présentés dans une série de tableaux (4 à 8), selon les différents types d'activités auxquels ils se rapportent.
22. **Gestion du programme de pays.** Le tableau 4 résume les progrès des indicateurs relatifs aux programmes de pays. La qualité au point de départ du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axé sur les résultats est considérée dans tous les cas comme plutôt satisfaisante ou mieux. Les résultats de l'enquête auprès des clients de 2014 (portant sur 38 pays) sont généralement meilleurs que ceux de l'enquête de 2013 (qui portait sur un groupe différent de pays) et dépassent les cibles de 2015. Afin de réduire la variabilité interannuelle et

d'obtenir des données plus solides, les résultats comprendront l'an prochain les réponses aux enquêtes tant de 2014 que de 2015, couvrant ainsi quelque 70 pays.

Tableau 4

Niveau 4 du CMR pour 2013-2015: Gestion du programme de pays

<i>Indicateurs</i>	<i>Année de référence</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Résultats 2014</i>	<i>Cible 2015</i>
4.1 Qualité du programme de pays au point de départ				
4.1.1 Pourcentage de COSOP axés sur les résultats notés 4 ou plus	2010	100	100	100
4.2 Pourcentage de programmes de pays en cours d'exécution, notés 4 ou plus pour:				
4.2.1 Contribution à l'augmentation des revenus, l'amélioration de la sécurité alimentaire, et l'autonomisation des ruraux pauvres des deux sexes	2011	78	97	90
4.2.2 Respect des directives sur l'efficacité de l'aide au développement	2011	93	100	100
4.2.3 Participation à la concertation au niveau national	2011	55	95	70
4.2.4 Renforcement des partenariats*	2013	88	97	90

* Il s'agit d'un nouvel indicateur mesuré pour la première fois en 2013. La valeur de référence est équivalente à la valeur effective de 2013, et l'objectif a été fixé sur la base de cette valeur.

23. **Qualité des projets au point de départ.** Le tableau 5 récapitule les progrès des indicateurs concernant la qualité des projets au point de départ (on trouvera à l'annexe IV le compte rendu complet de la performance du FIDA en matière de qualité au point de départ). La qualité de la conception des projets demeure globalement élevée. Les notes des projets exécutés dans des États fragiles et toutes les autres dimensions évaluées se sont améliorées par rapport à l'année précédente, et les cibles de 2015 ont été dépassées dans le cas du S&E et de la reproduction à plus grande échelle. La comparaison entre les résultats et la valeur de référence et la cible concernant l'égalité entre les sexes ne reflète pas les tendances effectives de la performance. En effet, la valeur de référence et la cible ont été fixées avant l'introduction du système plus rigoureux d'évaluation actuellement en vigueur pour noter l'indicateur correspondant.

Tableau 5

Indicateurs du CMR pour la qualité des projets au point de départ

<i>Indicateurs</i>	<i>Année de référence</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Résultats 2013-2014</i>	<i>Cible 2015</i>
4.3 Pourcentage de projets obtenant une note moyenne supérieure ou égale à 4 pour leur qualité au point de départ				
4.3.1 Moyenne générale	2010/2011	79	91	85
4.3.2 Moyenne générale uniquement pour les projets exécutés dans des États fragiles	2010/2011	s.o.	83	80
4.3.3 Égalité entre les sexes	2010/2011	86	81	90
4.3.4 Suivi-évaluation	2010/2011	70	88	80
4.3.5 Reproduction à plus grande échelle	2010/2011	72	83	80

Source: Assurance qualité.

24. **Gestion du portefeuille.** Le tableau 6 récapitule les progrès des indicateurs relatifs à la gestion du portefeuille. Les résultats sont globalement mitigés. Si la performance relative au décaissement et au traitement des demandes de retrait restait dernièrement comparable aux valeurs de référence, elle est en recul par rapport à l'année précédente, ce qui est dû en grande partie au passage au nouveau Système de prêts et dons (Flexcube) en octobre 2013, qui a entraîné des retards momentanés. Le délai qui s'écoule entre l'approbation d'un projet et le premier décaissement est resté inchangé par rapport à la référence, six projets

ayant subi des retards prolongés (de deux ans en moyenne) avant leur entrée en vigueur. Ces indicateurs devraient s'améliorer l'an prochain.

25. En revanche, les dépassements de délais des projets ont été ramenés bien en dessous de la cible de 2015, par suite de l'approche plus rigoureuse de la direction concernant les extensions de projets. En cohérence avec les bons résultats relatifs à l'égalité entre les sexes à l'achèvement des projets (section III), la performance de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au cours de l'exécution continue d'afficher un score élevé, atteignant pratiquement la cible visée. Une tendance solide ressort aussi de l'indicateur de la performance du FIDA en tant que partenaire, reflétant l'impact des réformes mises en œuvre au cours des dernières années, telles que la supervision directe et la décentralisation. Les projets à risque restent stables au niveau de 17% du portefeuille total⁶, tandis que la proactivité s'est améliorée.

Tableau 6

Niveau 4 du CMR pour 2013-2015: Gestion du portefeuille

<i>Indicateurs</i>	<i>Année de référence</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Résultats 2014</i>	<i>Cible 2015</i>
4.4 Gestion du portefeuille				
4.4.1 Délai entre l'approbation d'un projet et le premier décaissement (en mois)	2010/2011	17	17	14
4.4.2 Indice de proactivité	2010/2011	50	56	75
4.4.3 Projets à risque	2010/2011	18	17	Suivi
4.4.4 Dépassements de délais des projets (pourcentage)	2010/2011	22	12	18
4.4.5 Délai de traitement des demandes de retrait (en jours)	2009/2010	28	29	20
4.4.6 Ratio de décaissement (en pourcentage) – ensemble du portefeuille	mi-2011	15,7	15,8	18
4.4.7 Ratio de décaissement (en pourcentage) – pour les pays en situation fragile ^a	mi-2011	15	15,3	17
4.4.8 Pourcentage de projets pour lesquels l'accent mis sur l'égalité des sexes au cours de l'exécution est jugé plutôt satisfaisant ou mieux	mi-2011	88	89	90
4.4.9 Pourcentage de projets pour lesquels la performance du FIDA à l'achèvement est jugée plutôt satisfaisante ou mieux ^b	2012/2013	73	96	80

^a Ce chiffre correspondant aux décaissements dans les pays figurant sur la liste des États fragiles du FIDA.

^b La valeur de référence de 71% a été relevée pour tenir compte de la nouvelle méthodologie adoptée par IOE pour rendre compte de la performance, qui est maintenant fondée sur les cohortes de projets achevés.

26. **Suivi-évaluation des projets.** Le tableau 7 récapitule les progrès pour les indicateurs relatifs au S&E des projets. Ces indicateurs ont été introduits dans le CMR pour 2013-2015 en vue de remédier au problème persistant de la mauvaise performance des systèmes de S&E des projets, qui sont indispensables à la gestion efficace des projets et à l'obtention des résultats. Les résultats rapportés ci-après montrent que des progrès sensibles ont été réalisés pour tous les indicateurs, spécialement en ce qui concerne le respect des conditions de conduite des enquêtes de référence. Ces bons résultats sont dus pour beaucoup à l'impulsion résultant de l'importance accrue qui a été accordée à l'évaluation de l'impact au cours de FIDA9. Ainsi, à ce jour, un guide de référence sur l'évaluation de l'impact a été élaboré; 26 évaluations de l'impact ex-post (utilisant des méthodes quasi expérimentales) sont bien avancées; et des méthodes de recherche sont en cours de mise au point pour évaluer l'impact de cinq projets supplémentaires par la

⁶ À la fin de la période considérée, c'est-à-dire au 30 juin 2014, le portefeuille de placements du FIDA (comportant 267 projets en cours) comptait 46 projets considérés comme projets "faisant problème" et 16 projets considérés comme "pouvant faire problème".

technique des essais comparatifs aléatoires. Par ailleurs, le FIDA a renforcé son système d'autoévaluation des projets, à savoir le SYGRI (voir annexe I).

Tableau 7

Niveau 4 du CMR pour 2013-2015: Suivi-évaluation des projets

<i>Indicateurs</i>	<i>Année de référence</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Résultats 2014</i>	<i>Cible 2015</i>
4.5 Suivi-évaluation des projets				
4.5.1 Pourcentage de projets comportant des enquêtes de référence SYGRI ou l'équivalent (pourcentage cumulatif)	mi-2011	23	69	40
4.5.2 Pourcentage de projets présentant des enquêtes d'impact SYGRI	mi-2011	70	75	95
4.5.3 Qualité des rapports d'achèvement de projets (pourcentage de projets notés 4 ou mieux)	2010-2011	80	100	90

27. **Cofinancement.** Le tableau 8 présente le ratio de cofinancement, qui s'établit à 1,22, en recul par rapport à l'année précédente mais dans la ligne des tendances à long terme. Reconnaisant l'utilité du cofinancement, et en particulier sa contribution à la reproduction à plus grande échelle, l'effort de mobilisation des ressources s'est notablement intensifié. Il sera toutefois difficile d'atteindre la cible fixée pour 2015, car il ne sera pas aisé de renouveler la mobilisation exceptionnelle de ressources intérieures opérée en 2010/2011.

Tableau 8

Niveau 4 du CMR pour 2013-2015: Cofinancement

<i>Indicateur</i>	<i>Année de référence</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Résultats 2014</i>	<i>Cible 2015</i>
4.6.1 ratio de cofinancement	2008-2010	1,34	1,22	1,6

VI. Efficacité et efficience institutionnelles

28. Le tableau 9 présente les résultats concernant les indicateurs du niveau 5 du CMR pour 2013-2015 relatifs à la performance en matière de reconstitution, de gestion des ressources humaines, de gestion des risques et d'efficience administrative. À ce jour, les contributions annoncées par les donateurs s'élèvent à 1,42 milliard d'USD, soit l'équivalent de 95% de l'objectif de FIDA9 qui est de 1,5 milliard d'USD. Ce taux est le plus élevé que le FIDA ait jamais enregistré. Ces chiffres comprennent 353 millions d'USD destinés au Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), qui devient ainsi le premier programme mondial en faveur de l'adaptation des petits agriculteurs au changement climatique.
29. Se fondant sur les résultats de l'enquête globale effectuée en 2012 auprès du personnel, le FIDA a pris un nombre important d'initiatives en matière de ressources humaines, et notamment le renforcement des possibilités d'avancement dans la carrière et de rotation, l'introduction d'une nouvelle politique concernant les contrats de durée indéterminée et la mise en place d'un dispositif de récompense et de reconnaissance (semblable à une rémunération aux résultats, et qui représente une innovation au sein du système des Nations Unies). Le délai moyen de recrutement aux postes du cadre organique s'élève à 109 jours, soit une réduction de 25% par rapport à la référence du CMR 2012, approchant ainsi de la cible du CMR fixée à 100 jours. Bien que les indicateurs relatifs à l'équilibre géographique et entre les sexes soient inchangés par rapport à l'année précédente, l'effort récemment déployé dans ce domaine porte ses fruits: les femmes représentent 33% de l'équipe dirigeante (la moitié des Vice-Présidents adjoints sont maintenant des femmes) et celle-ci se compose pour moitié de personnes provenant d'États des Listes B ou C.
30. Indice de l'attention accrue qui est accordée à la gestion des risques, le nombre de recommandations hautement prioritaires issues de l'audit dont l'application a pris du retard est tombé de 21 (référence du CMR) au niveau historique de "zéro".

Tableau 9
Niveau 5 du CMR pour 2013-2015: Efficacité et efficacité institutionnelles

Indicateur	Valeur de référence du CMR	Résultats 2014	Cible 2015
5.1 Amélioration de la gestion et de la mobilisation des ressources			
5.1.1 Pourcentage de réalisation de l'objectif de reconstitution de FIDA9	s.o.	95	100
5.2 Amélioration de la gestion des ressources humaines			
5.2.1 Indice d'engagement du personnel: pourcentage du personnel effectivement engagé dans la réalisation des objectifs du FIDA	70	75	75
5.2.2 Pourcentage du personnel provenant des États membres des Listes B et C	40	40	Suivi
5.2.3 Pourcentage de femmes aux postes P-5 et au-dessus	28	29	35
5.2.4 Délai de recrutement aux postes vacants du cadre organique (en jours)	144	109	100
5.3 Amélioration de la gestion des risques			
5.3.1 Nombre de recommandations hautement prioritaires issues de l'audit interne dont l'application a pris du retard	21	0	15
5.4 Amélioration de l'efficacité administrative			
5.4.1 Ratio budget administratif/programmes de prêts et dons prévu	14,1	12,5	Suivi
5.4.2 Pourcentage des allocations budgétaires (référence 2011) affecté au:	62	60,2	65
Groupe 1	7	8,7	9
Groupe 2	23	25,3	20
Groupe 3	8	5,8	6
Groupe 4			
5.4.3 Ratio postes inscrits au budget/total des postes inscrits au budget dans le:	57	57,8	61
Groupe 1	7	8,9	9
Groupe 2	25	26,6	22
Groupe 3	11	6,7	8
Groupe 4			
5.4.4 Ratio postes inscrits au budget dans les bureaux de pays/postes inscrits au budget dans les divisions régionales	38	42,7	45
5.4.5 Ratio dépenses administratives effectives (y compris les dépenses financées sur des frais de gestion)/programme annuel de prêts et dons financé par le FIDA, augmenté de la valeur des programmes et projets gérés par le FIDA mais financés par d'autres organismes	14,7	12,7	12,5
5.4.6 Ratio dépenses administratives effectives (y compris les dépenses financées sur des frais de gestion) moins les dépenses effectives consacrées au "soutien technique" aux États membres en développement/programme de travail intégré	12,5	10,8	10,6
5.4.7 Ratio dépenses administratives effectives (y compris les dépenses financées sur des frais de gestion)/décaissements annuels	22,1	19,7	18,8
5.4.8 Ratio dépenses effectives liées au personnel des services généraux/dépenses totales de personnel	30	27,4	25

Sources: Bases de données de l'organisation.

31. Conformément aux engagements pris au titre de FIDA9, un effort a été fait pour réaliser des économies dans des domaines tels que les services d'interprétation et de traduction, les voyages, les achats et l'administration. Pour faciliter l'identification des possibilités futures de rationalisation, de nouveaux indicateurs d'efficacité ont été mis au point pour les processus opérationnels clés (autre engagement de FIDA9). La proportion des postes prévus dans les bureaux de pays continue d'augmenter, témoignant de l'effort de décentralisation déployé par le FIDA. Si les résultats de certains indicateurs d'efficacité restent dans l'ensemble inchangés par rapport à l'année précédente (ce qui est dû en partie aux dépenses de lancement du Plan d'action consolidé du FIDA pour l'amélioration de son efficacité opérationnelle et institutionnelle), le ratio du budget administratif du FIDA au programme de prêts et dons prévu pour 2015 fait apparaître une nette amélioration.

Rapport sur les engagements souscrits pour la période couverte par FIDA9

Le présent rapport fait brièvement le point sur la mise en œuvre des engagements souscrits pour la période couverte par FIDA9, de janvier 2013 à août 2014. La direction du FIDA suit chaque trimestre les progrès accomplis au regard des engagements pris de manière à cerner les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre et y remédier. Dans l'ensemble, le bilan est positif. Selon les informations transmises, la mise en œuvre de l'ensemble des engagements se déroule comme prévu ou rencontre des difficultés minimales auxquelles les départements qui en sont responsables s'emploient à remédier.

Tableau 1

Récapitulatif de la mise en œuvre des engagements souscrits pour la période couverte par FIDA9 en août 2014

Domaine	TOTAL résultat attendu	Conforme (vert)	Problèmes mineurs (orange)	Problèmes majeurs (rouge)
1. Renforcer l'efficacité opérationnelle du FIDA	32	21 (66%)	11 (34%)	-
2. Améliorer l'efficacité et l'efficience institutionnelles du FIDA	10	7 (70%)	3 (30%)	-
3. Renforcer la capacité et la gestion financières du FIDA	7	6 (86%)	1 (14%)	-
4. Améliorer le système de gestion des résultats du FIDA	7	7 (100%)	-	-
TOTAL (pourcentage du TOTAL)	56	41 (73%)	15 (27%)	-

Tableau 2

Rapport détaillé sur la mise en œuvre des engagements du FIDA souscrits pour la période couverte par FIDA9 en août 2014

Domaine de réforme	Principaux engagements	Calendrier	Rapports	Situation en août 2014
1. Renforcer l'efficacité opérationnelle du FIDA				
Efficacité de l'aide	1. Renforcer la prise en charge et l'appropriation par les pays.	En cours	- RIDE, une fois/an - Examen à mi-parcours (EMP) de FIDA9 - Engagements de Busan	Orange
	2. Consolider l'utilisation des systèmes nationaux et des structures d'exécution et, si possible, recourir davantage à ceux-ci.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9 - Busan	Vert
	3. Relever le niveau de coopération technique fournie par le FIDA dans le cadre de programmes coordonnés.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9 - Busan	Vert
Reproduction à plus grande échelle	4. Renforcer les processus d'élaboration, de suivi et de gestion des programmes de pays afin de garantir la prise en compte systématique de la reproduction à plus grande échelle, l'élargissement des partenariats, une plus grande rigueur dans l'analyse des politiques ainsi que la participation active à la concertation nationale sur les politiques en matière d'agriculture et de développement rural.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
	5. Consolider les processus de gestion des savoirs afin de renforcer les capacités du FIDA à	En cours	- RIDE, une fois/an	Vert

Domaine de réforme	Principaux engagements	Calendrier	Rapports	Situation en août 2014
	mieux recueillir et exploiter les savoirs fondés sur l'expérience en vue de la reproduction à plus grande échelle.		- EMP de FIDA9	
Secteur privé	6. Intensifier la participation au processus de concertation sur les politiques afin de promouvoir des environnements économiques favorisant l'accès des petits agriculteurs et des ruraux pauvres aux marchés et aux filières.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	7. Impliquer plus systématiquement les acteurs du secteur privé dans la programmation au niveau des pays et des projets afin d'encourager des investissements durables et au profit des pauvres en milieu rural.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	8. Multiplier les activités relatives aux technologies de l'information et des communications dans les programmes appuyés par le FIDA.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
Égalité des sexes et autonomisation des femmes	9. Consolider l'analyse des questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans les opérations du FIDA pour des résultats plus solides et plus uniformes en ce sens, et pour élargir les possibilités économiques offertes aux femmes rurales.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	10. Enrichir les indicateurs de mesure de l'impact et des résultats en relation avec l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	11. Renforcer les capacités du FIDA s'agissant de la collecte et de la diffusion d'expériences de terrain concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et intensifier ses efforts de plaidoyer dans ce domaine.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
Changement climatique et gestion durable des ressources environnementales	12. Consolider l'analyse des questions relatives au changement climatique et à l'environnement dans les opérations du FIDA, en appui à des démarches novatrices de résistance aux chocs climatiques et d'utilisation durable des ressources naturelles.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	13. Aider les petits producteurs à bénéficier du financement de la lutte contre le changement climatique et autres mesures incitatives d'adaptation et d'atténuation, notamment dans le cadre du nouveau programme ASAP administré par le FIDA.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	14. Veiller à ce que les contributions complémentaires en appui à l'exécution de l'ASAP soient utilisées à cette fin.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	15. Renforcer les capacités du FIDA en matière de gestion des savoirs, de plaidoyer et de partenariats sur le changement climatique et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
Efficience des projets	16. Renforcer l'évaluation de la rentabilité économique des investissements lors de la conception des projets, en reconnaissant la nécessité de garantir la réalisation des objectifs sociaux et environnementaux.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
	17. Mettre en œuvre le programme de reproduction à plus grande échelle.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	18. Réduire les délais dans le cycle des projets.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
Décentralisation au niveau des pays	19. Ouvrir d'autres bureaux de pays, conformément à la Politique et stratégie du FIDA concernant la présence dans les pays, en veillant à ce que les pouvoirs nécessaires	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert

Domaine de réforme	Principaux engagements	Calendrier	Rapports	Situation en août 2014
	soient délégués à ce niveau et à ce que la création et le fonctionnement des bureaux de pays respectent un rapport coût-efficacité.			
	20. Renforcer la gestion et la coordination des bureaux de pays, grâce notamment à l'adoption de mesures favorisant le détachement de personnel recruté au niveau international et à une délégation de pouvoirs suffisante pour un fonctionnement efficace et efficient.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
États fragiles	21. Adopter une approche flexible de conception des programmes et d'appui à l'exécution dans les États fragiles, l'accent étant résolument mis sur le renforcement des capacités des institutions communautaires et gouvernementales, y compris grâce à des dispositions appropriées relatives à la présence dans les pays, et à une étroite collaboration avec d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
	22. Améliorer la qualité de la conception des programmes et de l'appui à l'exécution dans les États fragiles en conduisant une analyse approfondie des causes de fragilité.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
	23. Simplifier les objectifs et les activités des projets dans les États fragiles.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
	24. Appliquer systématiquement une approche de gestion des risques, y compris la sécurité de la main-d'œuvre, dans le cadre des programmes mis en œuvre dans des États fragiles.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
Systèmes nationaux de suivi-évaluation	25. Renforcer les systèmes nationaux de suivi-évaluation en développant les capacités du personnel de gestion des projets et des partenaires d'exécution, en particulier lors du démarrage et durant la phase initiale de mise en œuvre, grâce à la participation systématique de spécialistes de S&E aux missions de conception et de supervision.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Orange
Coopération Sud-Sud et triangulaire	26. Établir une fonction de coordination institutionnelle dotée des ressources suffisantes pour que la coopération Sud-Sud et triangulaire soit abordée de manière stratégique, soit largement intégrée à tous les programmes de pays et repose sur des données solides.	2013	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	27. Mettre en place les mesures d'incitation nécessaires pour que le personnel recherche activement et encourage la coopération Sud-Sud et triangulaire.	2013	- RIDE 2013 - EMP de FIDA9	Vert
Partenariats et plaidoyer	28. Privilégier les partenariats stratégiques à long terme, en particulier avec la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM), afin de favoriser le succès du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, de renforcer la programmation par pays, et d'accroître l'efficacité grâce à des initiatives conjointes de prestation de services.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	29. Consolider les partenariats avec les banques multilatérales de développement, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, les institutions bilatérales de développement, la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural, les fondations, les ONG, les associations paysannes et le secteur privé.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	30. Participer de manière plus intensive aux forums de décision et de plaidoyer à l'échelle mondiale, comme le G20, qui jouent un rôle majeur dans l'édification de l'architecture internationale du développement.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	31. Identifier de nouvelles initiatives de plaidoyer pertinentes et à fort potentiel de portée mondiale et y participer de manière plus intensive.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert

Domaine de réforme	Principaux engagements	Calendrier	Rapports	Situation en août 2014
	32. Appuyer les efforts visant à élargir les perspectives de concertation sur les politiques, au niveau mondial et national, concernant l'agriculture paysanne, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la lutte contre la pauvreté rurale, en particulier pour les ruraux pauvres et les organisations paysannes.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
2. Améliorer l'efficacité et l'efficience institutionnelles du FIDA				
Efficience institutionnelle	33. Mettre en place un système adapté et rationnel d'enregistrement du temps de travail du personnel afin d'évaluer le coût d'ensemble des principaux processus opérationnels et activités.	2013	- RIDE 2013 - EMP de FIDA9	Orange
	34. Développer des indicateurs et des indices de référence pour l'efficience des principaux processus opérationnels de façon à mieux identifier les possibilités de rationalisation et de réduction des coûts.	2013	- RIDE 2013 - EMP de FIDA9	Orange
	35. Rechercher, de concert avec le Conseil d'administration, des solutions pour réduire les coûts liés au fonctionnement des organes directeurs du FIDA.	2013	- RIDE 2013 - EMP de FIDA9	Vert
	36. Intégrer les recommandations issues de l'évaluation, au niveau de l'institution, de l'efficience du FIDA dans le Programme de changement et de réforme, et renforcer en conséquence les indicateurs destinés à mesurer la performance par rapport à l'efficience, y compris les ratios d'efficience du FIDA.	2013	- RIDE 2013 - EMP de FIDA9	Vert
	37. Rationaliser les processus et les flux de travail du Fonds grâce à l'adoption de technologies améliorées de l'information et des communications.	2013	- RIDE 2013 - EMP de FIDA9	Orange
	38. Évaluer la valeur ajoutée des processus opérationnels ainsi que l'opportunité d'opter pour des modalités alternatives plus rentables, notamment sous la forme d'initiatives conjointes de prestation de services avec les autres organisations ayant leur siège à Rome.	2013	- RIDE 2013 - EMP de FIDA9	Vert
	39. Rendre compte aux organes directeurs, dans le cadre du Rapport annuel sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, des progrès accomplis au regard des cibles d'efficience fixées pour FIDA9, y compris les économies réalisées.	À partir de 2013		Vert
Réforme des ressources humaines	40. Consolider et approfondir les réformes achevées durant FIDA8.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	41. Doter le FIDA des outils et ressources nécessaires pour promouvoir tant les compétences en matière de parité hommes-femmes et d'égalité des sexes dans ses politiques de gestion des ressources humaines que l'équilibre hommes-femmes et une répartition géographique équitable dans sa dotation en effectifs.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	42. Continuer, tout en maintenant l'alignement sur le régime commun des Nations Unies, à	En cours	- RIDE, une fois/an	Vert

Domaine de réforme	Principaux engagements	Calendrier	Rapports	Situation en août 2014
	explorer la possibilité d'instaurer un système flexible de rémunération et de prestations au FIDA afin de garantir, comme moyen d'atteindre les objectifs d'efficience institutionnelle, que soient mis en place des niveaux de rémunération appropriés et des systèmes de récompense fondés sur la performance pour tout le personnel du FIDA. Cela nécessiterait, entre autres, de participer activement, en 2011-2012, au Comité local d'enquête de la CFPI sur les conditions d'emploi à Rome sur la question des salaires des services généraux, d'exhorter la CFPI à garantir aux cadres des niveaux de rémunération appropriés et de tester, en collaboration avec la CFPI, un modèle de rémunération fondée sur la performance.		- EMP de FIDA9	
3. Renforcer la capacité et la gestion financières du FIDA				
Modèle financier du FIDA	43. Mettre en place, le 1 ^{er} janvier 2013, un modèle financier renforcé reposant sur le principe du flux de trésorerie durable. À cette fin, les capacités de la Division des services de trésorerie seront renforcées et un examen du modèle financier actuel sera conduit afin d'améliorer la flexibilité, la solidité et l'alignement sur les modèles de projection financière utilisés par d'autres institutions financières internationales.	2013	- Comité d'audit - Conseil d'administration, session d'avril 2013 - EMP de FIDA9	Vert
	44. Soumettre au Conseil d'administration une proposition concernant le recours futur au pouvoir d'engagement anticipé, une fois pleinement appliqué le principe du flux de trésorerie durable. Jusque-là, les modalités de recours, de compte rendu et d'approbation s'agissant du pouvoir d'engagement anticipé resteront inchangées.	2013	- Proposition soumise au Comité d'audit - Conseil d'administration en 2013	Vert
	45. Soumettre au Conseil d'administration une proposition concernant la manière dont la responsabilité de la compensation pour la charge du principal non recouvré découlant de l'adoption du Cadre pour la soutenabilité de la dette sera gérée à compter de FIDA10.	2013	- Proposition soumise au Comité d'audit - Conseil d'administration en 2013	Vert
Mobilisation de ressources internes	46. Augmenter les ressources internes disponibles en appui au programme de prêts et dons du FIDA durant la période de FIDA9, conformément à la décision prise par le Conseil d'administration, à sa cent quatrième session, de mener en 2012 un examen exhaustif des Principes et critères du FIDA en matière de prêts, et d'aligner autant que possible les conditions de prêt du FIDA sur celles de l'Association internationale de développement et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en tenant compte de la spécificité du FIDA telle qu'énoncée dans l'Accord portant création du FIDA.	À partir de 2013	- Proposition soumise au Conseil d'administration en 2012	Vert
	47. Accroître les ressources internes du FIDA en sollicitant le remboursement des prêts et le versement des contributions en situation d'arriéré, et en envisageant la possibilité d'un remboursement anticipé des prêts par les États membres emprunteurs intéressés.	En cours	- Proposition au Comité d'audit et au Conseil d'administration, selon qu'il convient	Orange
Nouveaux donateurs souverains et modalités alternatives de financement	48. Amener des États ou des groupements d'États non membres du FIDA à contribuer et/ou devenir membres du Fonds.	En cours	- Proposition au Conseil des Gouverneurs et au Conseil d'administration, selon qu'il convient	Vert
	49. Examiner la possibilité de mobiliser des fonds auprès de sources qui devront être soumises au Conseil d'administration, à condition que les accords connexes n'aient aucune incidence sur la gouvernance du Fonds.	En cours	- Proposition soumise au Conseil d'administration, selon	Vert

Domaine de réforme	Principaux engagements	Calendrier	Rapports qu'il convient	Situation en août 2014
4. Améliorer le système de gestion des résultats du FIDA				
Évaluation de l'impact	50. Relever le niveau de respect de l'obligation, pour les projets, de disposer d'une étude de référence avant la fin de la première année d'exécution.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	51. Chercher activement à forger des partenariats avec des institutions spécialisées dans l'évaluation de l'impact, et à mobiliser des ressources afin de renforcer les capacités internes nécessaires pour effectuer/encadrer les travaux d'évaluation de l'impact.	En cours	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	52. Présenter au Conseil d'administration une note d'information sur les méthodologies auxquelles aura recours le FIDA pour mener les évaluations de l'impact et mesurer les nouveaux indicateurs du niveau d'impact introduits dans le CMR 2013-2015.	Décembre 2012	- Document soumis au Conseil d'administration en décembre 2012	Vert
	53. Conduire, durant la période de FIDA9, une trentaine d'études d'impact, synthétiser leurs résultats et en rendre compte. Pour trois à six de ces études, on utilisera la méthodologie des essais aléatoires contrôlés ou autres méthodologies tout aussi rigoureuses en fonction des possibilités de partage des coûts et de l'intérêt et de la disponibilité d'institutions spécialisées à appuyer ce type de travaux.	À partir de 2013	- Présentation d'un rapport sur les effets obtenus par le FIDA au Conseil d'administration à partir de 2014	Vert
Communication des résultats	54. Revoir et consolider les mécanismes de communication des résultats aux organes directeurs, dans une optique de rapports plus succincts présentant essentiellement l'impact et les résultats obtenus.	Avril 2013	- Proposition à soumettre au Conseil d'administration à sa session d'avril 2013	Vert
	55. Rendre compte, une fois l'an, au Conseil d'administration et au Comité de l'évaluation, de la performance sur la base des indicateurs et des objectifs du CMR 2013-2015, dans le cadre du Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière du développement.	À partir de 2013	- RIDE, une fois/an - EMP de FIDA9	Vert
	56. Rendre compte une fois l'an au Conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité d'audit, des activités de gestion des risques au FIDA.	Tous les ans	- Rapport annuel au Comité d'audit - Présentation au Conseil d'administration d'un rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA	Vert

Rapport annuel sur la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

1. La présente annexe rend compte des progrès de la mise en œuvre de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

A. Résultats atteints au regard des objectifs stratégiques

2. La progression du nombre de femmes parmi les personnes qui reçoivent des services dans le cadre des projets bénéficiant de l'appui du FIDA s'est poursuivie; en effet leur nombre est passé de 28 millions en 2011 à environ 49 millions en 2013, si bien qu'elles représentent aujourd'hui près de la moitié de l'ensemble des bénéficiaires (voir le tableau 3 du corps du document). Les femmes sont toujours majoritaires dans les formations portant sur le commerce et l'entrepreneuriat, ainsi que sur la gestion communautaire, et elles représentent près de la moitié des bénéficiaires des formations consacrées aux pratiques de production végétale et animale. Bien que le nombre de femmes qui accèdent aux services financiers ruraux en souscrivant un emprunt ait progressé, leur proportion a diminué.
3. Le FIDA a mis à profit l'Année internationale de l'agriculture familiale pour populariser les méthodes axées sur les ménages de manière à libérer le potentiel de l'agriculture familiale. Parce qu'elles permettent aux membres du ménage d'élaborer des perspectives communes, ces méthodes réussissent à rassembler en un tout cohérent les stratégies de subsistance souvent disparates mises en œuvre séparément par les femmes et les hommes, les adultes et les jeunes. Les ménages sont ainsi mis en capacité de réaliser leur potentiel de développement et de mettre en place des systèmes d'agriculture paysanne et de subsistance en milieu rural plus solides, plus résilients et plus durables. Des activités de gestion des savoirs et de renforcement des capacités ont eu lieu au Malawi, au Mozambique et en Ouganda, avec le soutien financier du Gouvernement japonais et du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP).
4. En 2013, la direction du FIDA a créé le Prix pour l'égalité entre les sexes afin de distinguer, dans chacune des régions, les projets qui contribuent le mieux à lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes et à renforcer l'autonomie des femmes. Une manifestation spéciale a eu lieu le 25 novembre 2013, date de la Journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes. Les projets suivants ont été récompensés: le Projet de gestion communautaire des ressources dans le Sunamganj, au Bangladesh, le Projet de développement rural et de modernisation pour la région Est, en El Salvador, le Programme de promotion de la croissance rurale dans le Nord, au Ghana, le Programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan, au Soudan, et le Programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts, en Ouganda.

B. Résultats atteints au regard du plan d'exécution

5. La mise en œuvre de la politique en matière d'égalité des sexes est structurée en cinq domaines d'action, chacun étant assorti d'indicateurs de mesure des produits spécifiques. Les domaines d'action 1 à 3 concernent les activités de base du FIDA, tandis que les domaines 4 et 5 ont trait aux structures institutionnelles et aux ressources nécessaires à l'exécution des politiques.

Domaine d'action 1: Programmes de pays et projets soutenus par le FIDA

6. Les spécialistes des questions d'égalité des sexes, tant au siège qu'au niveau régional, apportent un appui technique lors de la conception et de l'exécution des programmes de pays et des projets afin de renforcer l'égalité des sexes et le ciblage de la pauvreté; à cet effet, ils participent aux missions en tant que membres de l'équipe de gestion du programme de pays et contribuent à l'examen des documents. L'appui du secrétariat du Département gestion des programmes (PMD) et de la Division des statistiques et des études au service du

développement (SSD) a permis d'adapter l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture (IAFA), qui sera expérimenté en 2014-2015 dans un certain nombre d'études réalisées au titre du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) et d'études d'impact.

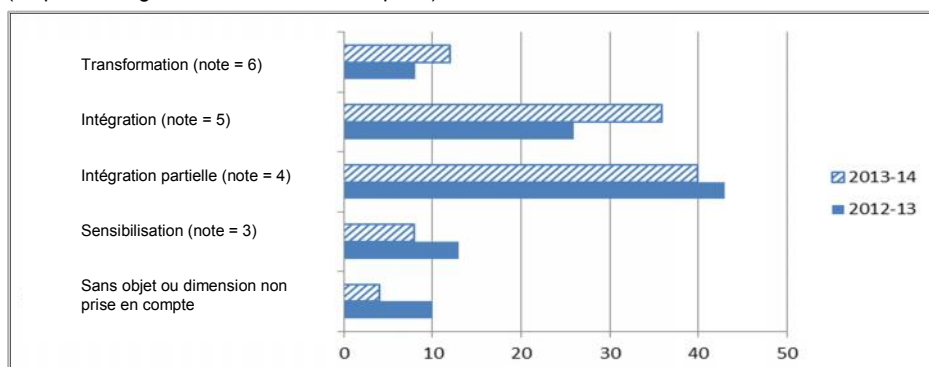
Indicateur 1.1: Augmentation de la proportion des prêts et des dons ayant des objectifs spécifiques d'égalité des sexes et soutenus par des allocations budgétaires claires

7. En 2013, les services du FIDA ont mis au point une méthodologie permettant de procéder à une analyse préalable de la part des éléments prenant en compte les questions de parité entre les sexes dans la valeur du portefeuille de prêts du FIDA. Chaque composante ou sous-composante est notée en fonction de l'attention portée aux questions de parité entre les sexes, en utilisant le barème sur six points en vigueur au FIDA.
8. La figure 1 présente deux séries de données: les résultats obtenus pour les 34 prêts approuvés par le Conseil d'administration entre septembre 2013 et avril 2014 pour un montant total de 882 millions d'USD, et les résultats de l'exercice précédent (35 prêts approuvés, pour un montant total de 825 millions d'USD). Il ressort de la dernière série de données que 88% de la valeur des prêts correspond à des éléments jugés plutôt satisfaisants ou mieux en ce qui concerne la prise en compte de la problématique hommes-femmes (contre 77% pour 2012-2013, soit une amélioration).

Figure 1

Prêts approuvés entre septembre 2012 et avril 2013 et entre septembre 2013 et avril 2014 – Répartition de la valeur totale en fonction de la note évaluant la prise en compte des questions de parité hommes-femmes

(en pourcentage de la valeur totale des prêts)



9. On constate que la part des activités intégrant la problématique hommes-femmes dans la valeur totale des prêts¹ est en augmentation (de 26% à 36%). En outre, 12% du budget a servi à financer des activités visant à transformer les rapports entre les sexes². En revanche, 40% de la valeur des prêts correspondent à des activités qui n'intègrent que partiellement les questions de parité³, et 12% à des interventions qui contribuent faiblement, voire pas du tout, à favoriser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

¹ Intégration de la problématique hommes-femmes: l'engagement en faveur de l'égalité des sexes est pleinement intégré dans les activités de la composante et transparaît dans l'affectation des ressources financières et des moyens humains, ainsi que dans les mesures et procédures opérationnelles.

² Transformation des rapports entre les sexes: les activités n'ont pas pour objet de simplement remédier aux symptômes des inégalités hommes-femmes, mais de s'attacher à transformer les normes sociales, les attitudes, les comportements et les systèmes sociaux qui en sont la cause.

³ Intégration partielle de la problématique hommes-femmes: ces considérations ont été prises en compte dans un nombre limité d'aspects de la conception de la composante.

Indicateur 1.2: Amélioration de la notation de l'égalité des sexes dans la conception des prêts et des dons

10. Comme le montre le tableau 1, l'intégration des questions de parité des sexes dans la conception des projets n'a cessé de s'améliorer. Alors que 82% des projets conçus étaient jugés plutôt satisfaisants ou mieux en 2008, sur la base des mêmes critères, ce chiffre est passé à environ 95% des projets pour les projets conçus ces trois dernières années. Cependant, au titre de FIDA⁹, les critères qui déterminent la note évaluant la parité des sexes ont été définis de façon plus précise afin de concentrer spécifiquement l'attention portée aux aspects relatifs à la problématique hommes-femmes dans la conception, plutôt que d'évaluer aussi l'attention portée à la pauvreté. Cette modification s'est traduite par une baisse du score évaluant la prise en compte de cette problématique lors de la conception, qui s'est établi à 81%, mais ces résultats ne sont pas directement comparables avec les chiffres antérieurs.

Tableau 1

Prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la conception – pourcentage de projets ayant obtenu une note supérieure ou égale à 4 en appliquant les critères de FIDA⁸

<i>Indicateur</i>	2008	2011	2012	2013	2014
Égalité entre les sexes et population cible	82	95	94	96	94

Sources: Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA.

11. Au total, 63 dons ont été approuvés entre juillet 2013 et juin 2014. Pour sept d'entre eux, la problématique hommes-femmes représentait un axe important; cet aspect était pris en considération dans 26 projets, tandis que 17 n'accordaient qu'une place limitée à cette problématique, voire ne l'abordaient pas du tout.

Domaine d'action 2: Le FIDA, catalyseur du plaidoyer, des partenariats et de la gestion des savoirs

12. Les partenariats, la gestion des savoirs et la communication sont autant d'éléments indissociables qui jouent un rôle essentiel en matière de plaidoyer et de diffusion.

Indicateur 2.1: Augmentation de l'apport du FIDA concernant les questions d'égalité des sexes dans les réunions et les publications internationales

13. Les principales activités entreprises sont les suivantes:
- Organisation d'une activité consacrée à la parité hommes-femmes sur le thème du renforcement de la participation et de l'influence des femmes au sein des organisations paysannes à l'occasion de la réunion biennale de 2014 du Forum paysan du FIDA.
 - Contribution au séminaire mondial organisé en février à Paris par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le FIDA pour rendre compte des résultats d'études ethnographiques – réalisées avec le concours d'un don du FIDA – portant sur des jeunes villageois (femmes et hommes) vivant en milieu rural au Cambodge, en Égypte et en Éthiopie.
 - Présentation par la Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe d'un exposé sur l'emploi des jeunes et des femmes, l'un des principaux thèmes mis en avant à l'occasion d'un forum d'échange de solutions dont le FIDA était responsable, dans le cadre de la Première Expo régionale des États arabes pour le développement Sud-Sud qui s'est déroulée à Doha (Qatar) en février.
 - Contribution à la session annuelle du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour les femmes et l'égalité des sexes et la cinquante-huitième session de la Commission de la condition de la femme organisées à New York en mars; à cette occasion, le FIDA a organisé, aux côtés de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Institut international de

recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), une activité parallèle consacrée au thème de la réduction du déficit de connaissances sur la condition de la femme dans l'agriculture. Un déjeuner-débat a été organisé à l'intention des femmes ministres afin d'analyser l'action engagée au niveau des pays en faveur des femmes vivant en milieu rural.

- Présentation de l'expérience du FIDA en matière d'investissements agricoles, de problématique hommes-femmes et de questions foncières à l'occasion de l'atelier du Groupe de travail sur le genre des banques multilatérales de développement organisé à Manille au mois de juin.
- Organisation par la Division Asie et Pacifique (APR) d'une conférence-débat sur le rôle essentiel que jouent les femmes dans le développement rural lors de la consultation à l'échelle de la région Asie et Pacifique sur l'agriculture familiale tenue en août à l'initiative de la Fondation de recherche M. S. Swaminathan à Chennai (Inde).

Indicateur 2.2: Mention, dans les documents clés de politique du FIDA et les produits relatifs aux savoirs, des questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes

14. Pour renforcer la gestion des savoirs et les activités de communication qui s'y rapportent, le FIDA a mis au point des produits et des outils de connaissance efficaces reposant sur des éléments probants, notamment les notes d'information régionales ou sous-régionales sur la problématique hommes-femmes et le développement rural, un bulletin en ligne publié tous les deux mois, et le site que le FIDA consacre aux questions de parité des sexes, qui a été remanié et donne accès à des pages régionales (<http://www.ifad.org/gender/>). Ce travail a bénéficié de la collaboration avec la Division de la communication (COM) et le Département de la stratégie et des savoirs, et d'un concours financier de la Finlande.
15. Plus précisément, les produits de la connaissance mis au point comprennent: un rapport établi par la Division environnement et climat (ECD) soulignant le rôle vital que les petites agricultrices jouent dans l'adaptation au changement climatique; un rapport de la Division des politiques et du conseil technique (PTA) sur les responsabilités des femmes en milieu rural et les enseignements dégagés d'un programme financé par la Norvège à Madagascar, au Népal, aux Philippines et au Sénégal; un document rédigé par la Division APR sur l'évolution du rôle des femmes dans la transformation économique de l'agriculture familiale dans la région Asie et Pacifique; une vidéo produite par la Division Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA) sur le thème de l'autonomisation économique des femmes dans le cadre du développement des filières au Ghana; et une vidéo produite par la Division APR sur l'autonomisation des femmes dans le cadre de la participation aux décisions en Papouasie (Indonésie).

Indicateur 2.3: Concentration renforcée sur les questions d'égalité des sexes, dans la concertation et la reproduction à plus grande échelle

16. Aux côtés des deux autres institutions des Nations Unies dont le siège est à Rome (la FAO et le Programme alimentaire mondial) et d'ONU-Femmes, le FIDA soutient les travaux entrepris par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes afin d'élaborer une recommandation générale sur les femmes en milieu rural, qui indiquerait comment les parties doivent rendre compte de la situation de ces femmes dans les rapports périodiques qu'elles établissent au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
17. Le service responsable des questions de parité hommes-femmes au sein de PTA a participé à plusieurs activités visant à définir des objectifs et des cibles concernant l'égalité des sexes, les droits des femmes et leur autonomisation, dans la perspective des priorités de développement pour l'après-2015; il a notamment pris part à l'atelier qui réunit tous les deux ans le Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes et le Réseau sur l'égalité hommes-femmes du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, en octobre; à un événement parallèle sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes organisé par les institutions ayant leur siège à Rome lors de la huitième session du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les objectifs de développement durable (ODD) qui s'est déroulée en février, une attention particulière étant portée aux femmes rurales dans la perspective des ODD; et à l'initiative impulsée par les institutions ayant leur siège à Rome concernant les priorités de développement pour l'après-2015 dans le domaine de l'agriculture et du développement rural.

Indicateur 2.4: Initiatives communes plus nombreuses avec les autres institutions de développement pour les activités relatives à l'égalité des sexes

18. En 2012, les trois organisations établies à Rome et ONU-Femmes ont élaboré un programme quinquennal commun visant à accélérer les progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales. Une réunion de haut niveau avec les donateurs s'est tenue à Rome en octobre 2013 et une réunion de suivi a été organisée en juin 2014. Toujours au mois de juin, le Gouvernement norvégien a versé une première allocation au Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, ce qui facilitera les activités au niveau des pays. Aux côtés d'ONU-Femmes, le FIDA dirige les activités menées en Éthiopie avec le concours financier de la Finlande, et il a entrepris des recherches sur le IAFA dans le cadre des activités conduites au Guatemala.
19. En septembre et en mai, le FIDA a accueilli deux ateliers sur la problématique hommes-femmes et la productivité agricole en Afrique subsaharienne afin de faire connaître les conclusions tirées des travaux de recherche menés par l'équipe de la Banque mondiale chargée des études sur la mesure des niveaux de vie, en collaboration avec la FAO et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), avec le concours d'un don de la Division WCA.
20. Le Programme d'amélioration des perspectives économiques pour les femmes rurales entrepreneurs dans la région Amérique latine et Caraïbes, financé au moyen d'un don et mené conjointement par le FIDA et ONU-Femmes, a été lancé en El Salvador en novembre.

Domaine d'action 3: Renforcement des capacités des partenaires d'exécution et des institutions gouvernementales

21. Le service responsable des questions de parité hommes-femmes au sein de PTA a lancé une série d'activités novatrices en matière de formation et de mutualisation des savoirs. Des spécialistes du FIDA animent une fois par mois un petit déjeuner

de travail consacré à la problématique hommes-femmes; c'est l'occasion d'étudier différents domaines thématiques dans lesquels cette problématique joue un rôle, notamment la jeunesse, la nutrition, les groupes d'entraide, et le suivi-évaluation (S&E). Quatre séminaires en ligne portant sur les aspects techniques de l'articulation entre problématique hommes-femmes et ciblage ont touché un large public, tant au sein du personnel des opérations financées par le FIDA que chez les partenaires; ont notamment été invités à intervenir le Vice-Président, le Directeur adjoint du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), le Directeur adjoint du Bureau des partenariats et de la mobilisation des ressources, et l'économiste régional de la Division Afrique orientale et australe (ESA).

22. Les initiatives régionales et nationales lancées en 2013-14 sont les suivantes:

- Les Divisions ESA et ECD ont organisé à Nairobi, en octobre, un forum sur la gestion des savoirs et le renforcement des capacités axés sur le changement climatique et ses répercussions sur la problématique hommes-femmes et les régimes fonciers à l'intention des équipes de pays de cette région.
- La Division WCA a organisé en mai, à Kinshasa (République démocratique du Congo), un forum d'apprentissage et de mutualisation des savoirs portant sur le ciblage, qui a réuni pendant deux jours plus de 70 coordonnateurs pour les questions de parité hommes-femmes et responsables du S&E représentant 36 projets.
- La Coalition internationale pour l'accès à la terre, alliance mondiale regroupant des organisations de la société civile et des organisations paysannes, des institutions des Nations Unies, des ONG et des instituts de recherche, et Procasur, une organisation sans but lucratif qui s'est donné pour mission de favoriser la gestion des savoirs parmi les personnes qui sont impliquées dans les projets de développement, ont organisé au Burundi et au Rwanda, en février, un parcours d'apprentissage portant sur les méthodes et les outils novateurs qui permettent de sécuriser les droits fonciers des femmes.
- Le bureau de pays du FIDA au Népal a organisé un atelier sur l'égalité des sexes et l'inclusion sociale pour faire connaître les enseignements tirés du projet du FIDA et du réseau Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (WOCAN) (Femmes organisant le changement dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles), financé par un don, visant à promouvoir la participation des femmes aux instances dirigeantes des organisations de producteurs agricoles dans la région Asie et Pacifique.
- La Division APR a mis au point un module d'apprentissage en ligne sur le S&E qui aborde un certain nombre d'aspects concernant la problématique hommes-femmes.

Indicateur 3.1: Amélioration de la notation de l'égalité des sexes à l'achèvement dans le portefeuille de prêts et dons

23. La performance des projets n'a cessé de s'améliorer en ce qui concerne l'attention portée aux questions d'égalité des sexes durant leur exécution, la prise en compte spécifique des besoins des femmes au stade de la conception et la contribution apportée à l'amélioration globale de la situation des femmes (voir le tableau 2 du corps du rapport).
24. IOE est l'un des quelques bureaux de l'évaluation des organisations multilatérales dont la méthodologie d'évaluation comprend un critère spécifique relatif à la parité entre les sexes. Dans le 11^e Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (2013), un peu plus de 80% des projets évalués pour la période 2011-2013 ont été jugés plutôt satisfaisants ou mieux sur ce plan. IOE appelle le FIDA à améliorer sa performance de sorte qu'à l'avenir une proportion plus importante de projets soient jugés satisfaisants.

Indicateur 3.2: Augmentation du nombre et de la qualité des initiatives à l'appui de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes entreprises par les institutions gouvernementales

25. Plusieurs initiatives ont été prises en 2013-2014 à cet égard, parmi lesquelles:
- En Inde, l'État du Madhya Pradesh s'est engagé à étendre à l'ensemble de son territoire l'initiative Shaurya Dals du Tejaswini: Programme d'autonomisation des femmes rurales, mis en œuvre avec le concours du FIDA dans l'État du Madhya Pradesh. Des femmes membres de groupes d'entraide s'associent avec des hommes de leur village pour former des "brigades courage" afin de lutter contre la malnutrition, la violence de caste, les violences familiales et la corruption.
 - En Ouganda, le Ministère de l'administration locale a donné acte du succès de l'encadrement des ménages mis en place au titre du Programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts pour favoriser l'intégration sociale des ménages les plus pauvres.
 - Au Malawi, le Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire a joué un rôle déterminant dans la promotion de méthodes axées sur les ménages, et les pouvoirs publics se sont engagés à inscrire ces méthodes au programme de formation des agents de développement communautaire.

Domaine d'action 4: Égalité des sexes et diversité équilibrée au sein du FIDA

26. En 2013, le FIDA a mis à jour son cadre de compétences afin de faire clairement apparaître l'articulation entre les compétences et les valeurs fondamentales du Fonds. Les considérations d'égalité entre les sexes ont été intégrées dans cinq compétences, dont l'une concerne expressément le personnel exerçant des responsabilités de direction. En septembre et octobre, la Division des ressources humaines (HRD) a organisé deux sessions de formation interne sur l'accès des femmes aux responsabilités.

Indicateur 4.1: Augmentation du nombre de femmes de grade P-5 ou supérieur employées au FIDA

27. Au 1^{er} août 2014, le FIDA employait un total de 574 agents. Les femmes représentaient 80% des 245 agents des services généraux et 46% des 299 membres du cadre organique et des fonctionnaires de rang supérieur. Comme il ressort du Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE), les femmes représentaient 29% des fonctionnaires de grade P-5 ou supérieur, soit une proportion décevante au regard de la cible de 35% fixée aux termes du Cadre de mesure des résultats (CMR) (voir le tableau 2). En ce qui concerne les 61 membres du personnel du FIDA en poste sur le terrain rémunérés par l'intermédiaire d'autres institutions des Nations Unies, les femmes représentent 76% des agents des services généraux et 23% des administrateurs recrutés sur le plan national. La proportion du personnel provenant d'États membres des Listes B ou C est de 40% en 2014 et la répartition de l'effectif entre les sexes reste équitable.

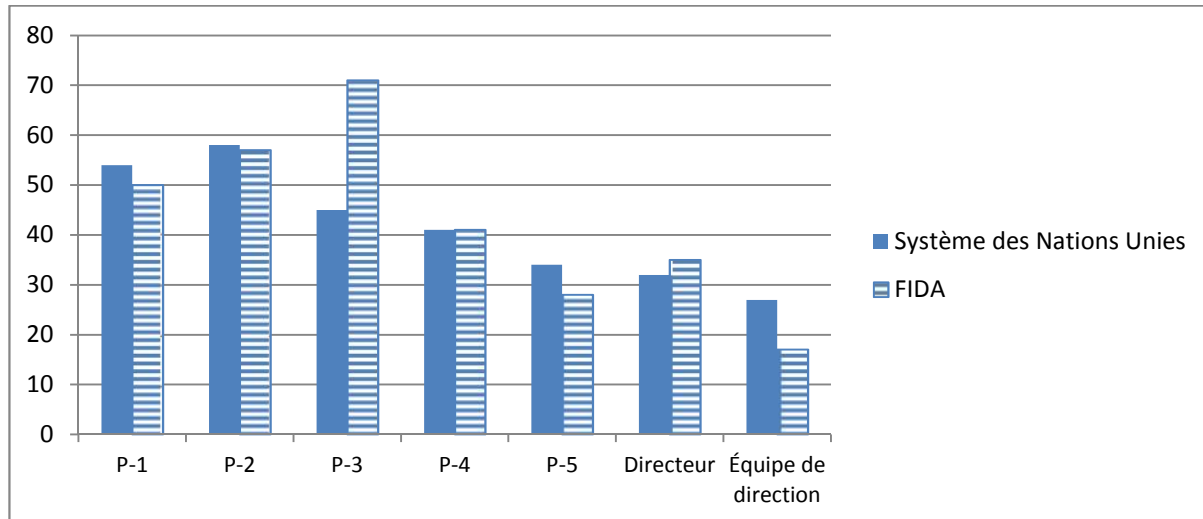
Tableau 2
Composition du personnel

Indicateur	Valeur de référence 2008	RIDE 2011	RIDE 2012	RIDE 2013	RIDE 2014	Cible CMR (2015)
Pourcentage de femmes de grade P-5 ou supérieur	30	28	30	29	29	35
Pourcentage de femmes de grade P-4 ou supérieur	31	31	30	33	34	50 ^a
Pourcentage de femmes dans la catégorie des services généraux	81	83	81	81	80	50 ^a
Pourcentage de l'effectif provenant d'États membres des Listes B ou C	33	40	39	40	40	Suivi

^a Indicateurs servant à évaluer la performance au titre du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-SWAP).

28. Le profil des effectifs du FIDA n'a rien à envier à celui des autres institutions du système des Nations Unies, car la proportion de femmes aux postes de niveau P-3 et de directeur est supérieure à la moyenne (voir la figure 2). Toutefois, le Fonds a encore du chemin à parcourir pour parvenir à l'égalité des sexes pour les postes de grade P-4 ou supérieur (34% à l'heure actuelle). Néanmoins, les efforts récemment entrepris pour améliorer l'équilibre géographique et l'égalité hommes-femmes portent leurs fruits: depuis octobre 2014, 33% des membres de la haute direction sont des femmes, et la moitié des Vice-Présidents adjoints sont aujourd'hui des femmes provenant des États membres de la Liste C.

Figure 2
Comparaison du pourcentage de femmes par catégorie de personnel au sein du système des Nations Unies et au FIDA, janvier à décembre 2013



Source: ONU-Femmes (2014)

Indicateur 4.2: Amélioration de la notation des réponses des femmes et des hommes aux enquêtes auprès du personnel portant sur l'égalité des sexes

29. Globalement, l'amélioration des appréciations portées sur le fait de travailler au FIDA se poursuit depuis 2010, sans que l'on constate d'écart significatif entre les réponses des femmes et des hommes. En 2014, l'indice d'engagement du personnel s'est maintenu au niveau cible de 75% arrêté dans le CMR.

Domaine d'action 5: Ressources, suivi et responsabilité professionnelle

30. Le Comité de gestion des opérations est la structure permettant de rendre compte des questions d'égalité des sexes, et le Vice-Président adjoint, PMD, est le défenseur de la parité hommes-femmes au sein de l'équipe de direction.

Indicateur 5.1: Croissance des ressources humaines et financières du budget de base du FIDA investies à l'appui de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes

31. L'effectif spécialisé dans les questions d'égalité des sexes au siège du FIDA n'a pas changé en 2013-2014 et se compose de deux fonctionnaires du cadre organique (P-5 et P-4) et d'un agent des services généraux, qui travaille aussi avec un cadre d'un autre service. Comme auparavant, deux divisions disposent sur le terrain de coordonnateurs régionaux à plein temps détachés sur le terrain pour les questions d'égalité des sexes (WCA à Dakar et ESA à Nairobi).
32. La nouvelle structure de promotion de la parité hommes-femmes au FIDA comprend: i) l'équipe de la parité hommes-femmes, composée du personnel spécialisé (voir ci-dessus) et des coordonnateurs des questions de parité ainsi que de leurs suppléants; à l'heure actuelle, ces coordonnateurs sont huit fonctionnaires de grade P-5, quatre P-4, six P-3 et un G-6 (13 femmes et six hommes); ii) le groupe thématique sur la parité hommes-femmes, qui se compose de 76 membres du personnel du FIDA issus de 21 divisions, dont 72% sont des femmes; et iii) l'ensemble des personnels du FIDA et de leurs interlocuteurs (impliqués dans les questions de parité), à savoir les coordonnateurs pour les questions de parité hommes-femmes des bureaux de pays et des unités de projet et les fonctionnaires nationaux (225 personnes), et les partenaires d'exécution (450), ainsi que les consultants (86). À l'issue de l'évaluation des besoins qui a été effectuée, plusieurs initiatives ont été engagées à l'échelle de ce réseau, dont des activités de renforcement des capacités (notamment un séminaire de réflexion de deux jours sur les questions de parité hommes-femmes organisé au siège), de soutien collégial et de mutualisation des savoirs.
33. Une méthodologie permettant de déterminer quels engagements sont destinés à prendre en charge le personnel et les activités en rapport avec les questions de parité durant la préparation du budget ordinaire a été mise au point avec l'Unité du budget et du développement organisationnel. Globalement, environ 10% du total des dépenses de personnel sont consacrés à ce type d'activités, soit une proportion très supérieure à l'estimation de 6% retenue pour 2014. Au niveau de l'organisation, c'est au sein de PMD que la parité entre les sexes occupe la place la plus importante (15%), le Département des services institutionnels se classant en deuxième position (8%). Parmi les divisions, COM (19%), PTA (13%) et HRD (10%) méritent d'être mentionnées, ainsi que le Bureau de la déontologie (10%).

Indicateur 5.2: Augmentation du nombre de mentions substantielles des questions d'égalité des sexes dans le développement agricole et rural présentées par la direction du FIDA dans les réunions publiques et les médias

34. Entre juillet 2013 et juin 2014, le Président du FIDA a prononcé 18 allocutions, et il a mentionné des questions de parité des sexes en rapport avec le thème abordé dans 56% des cas. Au cours de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs, le Président a, à plusieurs reprises, fait référence à ces questions, en particulier lors du discours d'ouverture. Dans la déclaration qu'il a faite à l'occasion de la Consultation pour la région Asie et Pacifique sur le rôle de l'agriculture familiale au XXI^e siècle organisée au mois d'août à Chennai (Inde), le Président a insisté sur le rôle de plus en plus important que jouent les femmes dans l'agriculture familiale, ce qui représente un nouveau potentiel d'autonomisation, aussi bien sur le plan économique que sur le plan social. En outre, le Vice-Président s'est exprimé lors de la célébration de la Journée internationale de la femme

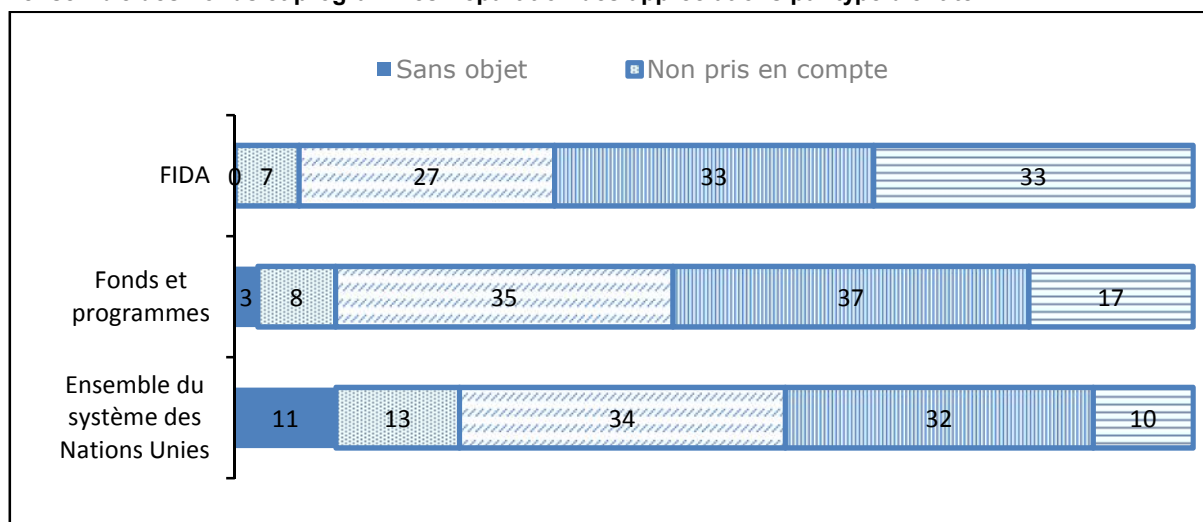
organisée par la FAO; la Directrice de la Division APR figurait parmi les intervenants lors de la conférence-débat qui a eu lieu à Chennai à l'occasion de cette même journée; et le Directeur de la Division Amérique latine et Caraïbes a organisé la remise des prix pour l'égalité des sexes du FIDA.

Indicateur 5.3: Amélioration de la notation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans l'examen annuel de la performance du FIDA

35. Le plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-SWAP) propose un cadre de responsabilité satisfaisant. En 2013, le FIDA a amélioré sa performance globale au regard des 15 indicateurs de ce cadre, et la proportion d'indicateurs pour lesquels il a atteint ou dépassé le niveau exigé a augmenté, puisqu'elle est passée de 53% en 2012 à 67% en 2013; parallèlement, la proportion de notes attribuées lorsque les résultats s'approchent du niveau exigé a reculé de 40% à 27%. Le FIDA continue de surclasser l'ensemble du système des Nations Unies ainsi que les agences des Nations Unies regroupées sous l'intitulé "Fonds et programmes" (voir la figure 3). ONU-Femmes fait observer que les résultats du FIDA pour la seconde année d'application de l'ONU-SWAP confirment le rôle de chef de file qu'il joue dans toute une série de domaines spécifiques relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, et plus particulièrement la cohérence, l'examen des programmes, le suivi et les rapports, la gestion de la performance et la culture de l'organisation. ONU-Femmes a reconnu que le marqueur de l'égalité hommes-femmes du FIDA, le suivi des ressources financières et les prix pour l'égalité des sexes décernés dans chaque région, ainsi que le processus d'examen collégial mis en place par les institutions ayant leur siège à Rome sont autant de pratiques qui méritent d'être qualifiées d'optimales.

Figure 3

Comparaison entre la performance du FIDA et celle du système des Nations Unies et de l'ensemble des Fonds et programmes: répartition des appréciations par type d'entité



Source: ONU-Femmes (2014)

36. Un effort supplémentaire est nécessaire pour satisfaire aux exigences concernant la réalisation d'audits attentifs aux questions de parité entre les sexes et l'affectation de ressources financières spécifiques à l'appui de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Les bureaux de l'évaluation des institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome et le Dispositif d'évaluation indépendante du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) ont organisé une session de formation spécialisée en mai, avec la contribution du service responsable des questions de parité hommes-femmes au sein de PTA, afin de renforcer les compétences d'évaluation en matière de prise en compte des questions de parité.

37. Le FIDA a satisfait à tous les critères de l'évaluation de la prise en compte de la problématique hommes-femmes menée par le Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans les agences participant au FEM.

Mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés

A. Contexte

1. Les pays les moins avancés (PMA) représentent la fraction la plus pauvre et la plus vulnérable de la communauté internationale. Alors qu'ils comptent environ 12% de la population mondiale, ces pays génèrent moins de 2% du PIB mondial et environ 1% des échanges mondiaux de marchandises. Ils affichent la plus forte incidence de la pauvreté au monde. Par rapport à l'ensemble des pays en développement, la proportion de la population qui vit dans une pauvreté extrême est deux fois plus importante, et le taux de pauvreté y est dans certains cas supérieur à 80%. Il en va de même pour la prévalence de la faim. Ces pays sont aussi confrontés à des niveaux de développement social et humain qui restent faibles. Les indicateurs de développement concernant la population des PMA – 880 millions de personnes – sont parmi les plus bas, et le nombre d'habitants devrait doubler au cours des 40 prochaines années. Leur économie essentiellement agricole est victime du cercle vicieux associant faible productivité et faibles investissements.
2. **Part des PMA dans les opérations financées par le FIDA.** Les PMA sont au cœur de l'action du FIDA. Depuis 1978, date à laquelle le FIDA a débuté ses activités, le Fonds a affecté 43% de ses ressources à ces pays, et ces quatre dernières années, ce pourcentage a été porté à 48% (voir le tableau 1).

Tableau 1

Montants affectés par le FIDA, janvier 2010 à septembre 2014 (financement de projets approuvés)

	<i>Millions d'USD</i>
Ensemble du programme (y compris les PMA)	3 735,30
PMA	1 807,30
Part des PMA dans les montants alloués par le FIDA	48%

Source: Système de gestion du portefeuille de projets (SGPP), FIDA.

3. Le FIDA intervient dans 42 des 48 PMA. Il finance 178 projets actuellement mis en œuvre dans ces pays (approuvés entre janvier 2001 et avril 2014). Sur ce total, 100 ont été approuvés ces quatre dernières années, ce qui représente une augmentation significative du portefeuille de projets du FIDA en faveur des PMA.
4. **Modalités de financement.** Les modalités de financement du FIDA étant entre autres fonction du revenu par habitant, les PMA obtiennent des financements à des conditions plus favorables pour leurs projets et programmes. La plupart des opérations sont financées au moyen d'un prêt à des conditions particulièrement favorables, souvent associé à un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), ou exclusivement par un don au titre du CSD (voir le tableau 2).

Tableau 2

Conditions des financements accordés par le FIDA aux PMA (2010-2014)

(Financement de projets approuvés)

<i>Conditions de financement</i>	<i>En millions d'USD</i>	<i>Nombre de prêts et dons</i>
Don au titre du CSD	509 797	37
Don au titre du CSD + prêt à des conditions particulièrement favorables	469 938	32
Prêt à des conditions particulièrement favorables	827 564	49
Total	1 807 299	118

Source: SGPP.

B. Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés

5. Le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés a été adopté à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue en mai 2011 à Istanbul (Turquie), et le Conseil des gouverneurs du FIDA l'a entériné en 2012 lors de sa trente-cinquième session (GC35/L.11; Résolution 170/XXXV). Ce programme d'action a pour finalité de permettre à la moitié des PMA de satisfaire d'ici à 2020 aux critères qui conditionnent leur reclassement hors de la catégorie des PMA; il s'agit donc d'un effort significatif pour s'attaquer aux défis structurels auxquels ces pays sont confrontés.
6. Le FIDA participe au Programme d'action d'Istanbul, principalement dans le cadre du Groupe de travail interinstitutions sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, et le développement rural, composé du Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (le FIDA, le PAM et la FAO). Ce groupe de travail s'est donné pour objectif de formuler des principes de développement plus particulièrement adaptés aux PMA, qui s'emploient à réduire la faim et la malnutrition et à accroître durablement les revenus des populations pauvres.
7. **Programme de développement pour l'après-2015.** Parmi les PMA, il est admis que le Programme d'action représente un point de départ satisfaisant pour les discussions portant sur les priorités pour l'après-2015. Par conséquent, au cours de la dixième Réunion consultative du Groupe interinstitutions sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, tenue en mars 2014, le FIDA a contribué aux débats portant sur la stratégie des PMA dans les négociations de l'après-2015. Plus précisément, le Fonds a présenté les travaux (fruit de la réflexion commune des institutions ayant leur siège à Rome) visant à arrêter d'un commun accord une série de domaines cibles et d'indicateurs envisageables en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable.
8. **Petits États insulaires en développement.** Parmi les PMA, on distingue un groupe de pays en développement qui présentent un certain nombre de fragilités spécifiques en matière sociale, économique et environnementale et en ce qui concerne l'alimentation et la nutrition. Parmi les petits États insulaires en développement figurent certains des pays les plus pauvres au monde, et neuf d'entre eux se classent dans la catégorie des PMA.
9. En 2014, le FIDA a repensé ses principes d'intervention en faveur des petits États insulaires en développement, prenant acte des enjeux spécifiques et des besoins particuliers de ces pays en matière de sécurité alimentaire, et de l'obligation de tenir compte de leurs vulnérabilités spécifiques pour définir le programme de développement pour l'après-2015. La logique d'intervention arrêtée par le FIDA pour ces pays est axée sur trois domaines thématiques: i) la pêche artisanale et l'aquaculture durables; ii) les perspectives de développement et la création d'emplois dans la petite agriculture; et iii) l'environnement et le changement climatique. Cette démarche est conforme à l'engagement souscrit par le FIDA, qui entend soutenir le Programme d'action d'Istanbul et promouvoir les priorités de développement durable des PMA, et le Fonds l'a présentée durant la Troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement tenue au Samoa en septembre 2014.
10. Cette démarche repensée est l'occasion pour le FIDA de se présenter en partenaire privilégié pour répondre aux besoins de certains des pays les moins avancés et les plus vulnérables en les aidant à sortir de la catégorie des PMA, dans la perspective des priorités de développement pour l'après-2015.

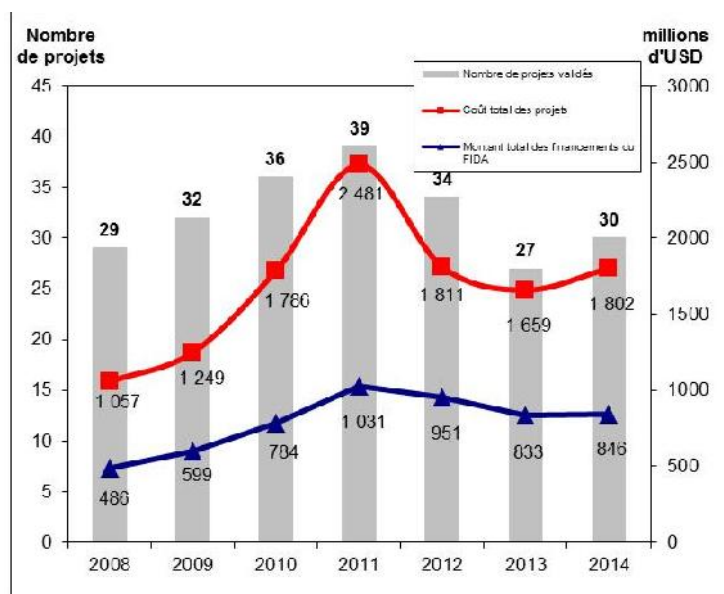
Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA

A. Synthèse des résultats du cycle 2014 d'assurance qualité

- En 2014, le comité d'examen de la qualité a validé la conception de 30 projets en vue de leur présentation au Conseil d'administration du FIDA¹, ce qui correspond à un coût de plus de 1,8 milliard d'USD et représente pour le FIDA une mise de fonds de quelque 846 millions d'USD au total (voir la figure 1). L'ensemble des activités financées au titre de ces projets serviront à venir en aide à plus de 2,7 millions de ménages bénéficiaires dans 28 pays, dont 13 répondent à la définition des États fragiles.

Figure 1

Projets validés à l'issue de l'examen d'assurance qualité au cours de la période 2008-2014



- Les résultats du cycle d'assurance qualité de 2014 dénotent toujours une solide qualité initiale des projets du FIDA; le comité d'examen de l'assurance qualité a validé 21 projets (67%) quasiment sans modification; dans neuf cas, il a demandé quelques perfectionnements en cours d'exécution (28%), tandis que deux projets ont été retardés afin que leur conception puisse être retravaillée (voir le tableau 1). Le comité a estimé que 87% des 30 projets validés en vue de leur présentation au Conseil d'administration atteindront probablement leurs objectifs de développement.

¹ En 2014, 32 projets ont été examinés et 30 ont été validés en vue de leur présentation au Conseil d'administration.

Tableau 1
Résultat des examens d'assurance qualité pour la période 2008-2014

<i>Classement des projets à l'issue de leur examen</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de projets examinés	32	33	36	40	35	27	32
Projets considérés comme pouvant être poursuivis avec de légères modifications (en pourcentage)	28	30	42	38	60	63	67
Projets considérés comme pouvant être poursuivis sous réserve que des assurances supplémentaires soient données au cours des négociations de prêt et/ou que d'autres modifications/examens soient effectués pendant l'exécution (en pourcentage)	56	67	58	60	37	37	28
Projets nécessitant d'importantes modifications entraînant le report de leur présentation au Conseil d'administration (en pourcentage)	6	0	0	3	3	0	6
Projets écartés du programme de prêts (en pourcentage)	3	3	0	0	0	0	0

Notes: Ces chiffres comprennent deux séries de données pour cinq projets – deux examinés en 2008, un en 2011, un en 2012, et un en 2014. Les chiffres étant arrondis, la somme des pourcentages n'est pas nécessairement égale à 100.

3. Comme convenu lors des consultations sur FIDA9, la conception des projets validés par le comité d'examen de l'assurance qualité est évaluée au regard de plusieurs indicateurs: qualité globale de la conception (évaluée séparément pour les États fragiles), problématique hommes-femmes, suivi-évaluation, et reproduction à plus grande échelle. Les résultats de cette évaluation "initiale" sont présentés dans le tableau 2.

Tableau 2
Notes initiales au titre des indicateurs du CMR et pourcentage de projets jugés globalement satisfaisants ou mieux^a

<i>Indicateur</i>	<i>Année de référence</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Résultats 2013</i>	<i>Résultats 2014</i>	<i>Résultats 2013-2014</i>	<i>Cible 2015</i>
4.3 Pourcentage de projets obtenant une note supérieure ou égale à 4 pour leur qualité initiale/note moyenne						
4.3.1 Qualité globale de la conception	2010/2011	79	93	90	91	85
4.3.2 Qualité globale de la conception pour les projets à réaliser dans les États fragiles uniquement ^b	2010/2011	n.d.	80	86	83	80
4.3.3 Parité hommes-femmes ^c	2010/2011	86	78	83	81	90
4.3.4 Suivi-évaluation	2010/2011	70	85	90	88	80
4.3.5 Pourcentage de projets obtenant des notes positives sur le plan de la reproduction à plus grande échelle ^d	2010/2011	72	76	89	83	80

^a Les notes évaluant la qualité initiale sont attribuées en fonction d'un barème de 1 à 6, la note 1 correspondant à "très insuffisant" et la note 6 à "très satisfaisant". Le pourcentage indiqué correspond à la proportion de projets obtenant une note supérieure ou égale à 4 (autrement dit plutôt satisfaisant ou mieux) par rapport au nombre total de projets.

^b En 2014, les 14 projets validés en vue de leur présentation au Conseil d'administration étaient situés dans 13 États fragiles. Ces chiffres correspondent exclusivement aux projets réalisés dans ces pays.

^c La valeur de référence a été enregistrée et la valeur cible a été fixée avant la mise en place du système d'évaluation plus rigoureux actuellement utilisé pour noter cet indicateur.

^d Les notes 2014 portant sur la reproduction à plus grande échelle correspondent à 19 projets qui portent explicitement sur des activités de reproduction à plus grande échelle.

Source: Dossiers administratifs. Les chiffres ont été établis à partir des 30 projets validés en vue de leur présentation au Conseil d'administration en 2014. Les projets ne sont notés qu'une fois cette validation obtenue.

4. Pour l'instant, le corpus de données correspondant au Cadre de mesure des résultats (CMR) de FIDA9 reste trop restreint pour pouvoir procéder à une analyse détaillée intéressante au niveau régional ou sectoriel; ce travail sera entrepris fin 2015, une fois en possession de l'ensemble des données correspondant à la période de trois ans à analyser.

5. Dans la plupart des catégories, les projets présentés au cours de 2014 ont atteint ou dépassé leurs cibles respectives. Cependant, malgré ce résultat relativement satisfaisant, plusieurs aspects de la conception présentent des insuffisances persistantes, en particulier en ce qui concerne les cadres logiques, l'analyse économique et financière, les modalités d'exécution, et la complexité (voir le tableau 3).

Tableau 3

Dix principaux domaines d'action visés par les recommandations
(en pourcentage de projets concernés)

Thème	2014	2013	2008-2014
Cadre logique	67	42	37
Analyse économique	50	37	32
Finance rurale	43	26	26
Environnement et adaptation au changement climatique.	27	15	13
Modalités d'exécution	23	24	38
Complexité	23	7	18
Agriculture	20	11	9
Arrangements institutionnels	20	15	14
Commercialisation	20	7	7
Objectif de développement du projet	20	15	4

6. Des insuffisances concernant plusieurs domaines thématiques ont été repérées dans la conception de multiples projets analysés au cours de l'année 2014, dont certaines étaient déjà signalées dans les précédentes éditions du rapport annuel sur l'assurance qualité. Le secrétariat de l'assurance qualité recommande vivement à la direction du FIDA de repenser et renforcer les différentes approches de conception dans les domaines énumérés ci-dessous.
7. **Conception et suivi.** Le FIDA pourrait faire un meilleur usage des outils classiques de conception et de suivi (analyse économique, cadres logiques, enseignements tirés) pour façonner les projets au stade de la formulation et les gérer en cours d'exécution:
- Analyses économiques et financières.** En dépit des améliorations notables apportées ces dernières années (grâce au perfectionnement ou à la simplification des directives et à la vérification des analyses effectuée par des spécialistes du FIDA), les modalités d'analyse économique et financière continuent de manquer de cohérence (utilisation de méthodologies différentes; présentation incomplète des résultats; manque de cohérence dans l'articulation avec le cadre logique et l'analyse des risques). De plus, elles ne sont pas systématiquement utilisées comme outil de sélection des activités. Les efforts louables actuellement déployés par la Division PTA pour uniformiser l'utilisation de ces analyses au sein du FIDA méritent d'être soutenus, et il convient d'accorder toute l'attention voulue à plusieurs mesures susceptibles de porter rapidement leurs fruits que ce travail a permis de mettre en évidence (formation des économistes régionaux à la vérification des analyses économiques et financières, création de fichiers de consultants dont les compétences ont été reconnues pour les besoins de ce type d'analyses, obligation de présenter les résultats des analyses économiques et financières en utilisant un certain nombre de modèles techniques).
 - Cadres logiques.** Le FIDA doit encore améliorer l'utilisation des cadres logiques, notamment en ce qui concerne le nombre, la nature et la pertinence des indicateurs retenus. Plusieurs examens effectués en 2014 et 2013 ont attiré l'attention sur le nombre excessif d'indicateurs et le manque de précision de la formulation des objectifs des projets. En outre, l'utilité de la collecte des données concernant le troisième niveau du SYGRI (malnutrition et indice des biens des ménages) a été remise en question pour un certain

nombre de raisons, qui tiennent notamment, d'une part, au fait généralement admis qu'il est difficile d'attribuer les résultats aux activités financées par le FIDA et, d'autre part, à l'absence de groupes témoins.

- c) **Enseignements tirés.** En dépit des efforts déployés pour développer la reproduction à plus grande échelle des projets appuyés par le FIDA, l'analyse des résultats des précédentes interventions du FIDA ou d'autres intervenants (autrement dit les enseignements dégagés) n'est pas toujours présentée pour étayer ou justifier la logique de conception retenue. Cela ne signifie pas que l'examen des enseignements tirés est toujours négligé (au contraire, en 2014, le travail accompli dans ce domaine a été salué à plusieurs reprises); il s'agit plutôt de souligner qu'il reste encore énormément à faire pour s'assurer que les conditions des interventions déjà appuyées par le FIDA (et d'autres donateurs) dans un environnement donné sont pleinement exploitées et constituent un élément fondamental de la conception de chaque projet.
- d) **Complexité.** Le FIDA s'efforce sans relâche de trouver un équilibre entre sa mission, qui consiste à intervenir dans des zones reculées et fragiles en cherchant à venir en aide à des populations pauvres souvent marginalisés, à des communautés, et la nécessité de réaliser des projets ayant un impact considérable (souvent en finançant de nombreux types d'activités différents pour les bénéficiaires). Ces impératifs contradictoires, conjugués à d'autres facteurs (tels que les ressources limitées d'un État fragile ou le territoire très étendu d'un grand pays) compromettent la réussite de certains projets. Ces dernières années, les responsables du FIDA ont choisi de faire face à cette complexité en augmentant les crédits qui servent à financer au cas par cas des activités de suivi et de contrôle supplémentaires. Dans certains cas, l'échelonnement des activités a également été proposé à titre de mesure d'atténuation. Dans la plupart des cas cependant, la meilleure solution pour alléger les éléments de la conception qui sont trop compliqués et améliorer les chances d'obtenir de bons résultats consiste à simplifier le projet et à concentrer l'attention sur les activités essentielles qu'il est possible de mettre en œuvre et de mener à bien.
- e) **Modalités d'exécution.** En 2014, le comité d'assurance qualité a détecté un certain nombre de risques liés à l'exécution des projets; la gestion et l'atténuation de ces risques est une préoccupation constante pour les projets appuyés par le FIDA, et bien que la méthode traditionnellement employée (qui consiste à s'appuyer sur des ONG et d'autres organisations analogues) ait généralement donné des résultats satisfaisants, le FIDA cherche de plus en plus à faire appel à des acteurs du secteur privé pour assurer les fonctions essentielles de la mise en œuvre (cofinanceurs, responsables de la gestion des activités du projet, membres des comités de pilotage, etc.). Compte tenu de ce changement et de l'évolution du modèle de partenariat public-privé-producteurs (4 P), il conviendra de se montrer très attentif pour évaluer dans quelle mesure les modalités d'exécution retenues sont susceptibles d'influer sur les résultats du projet, et de prendre sans tarder les mesures correctives qui s'imposent lorsque des problèmes se posent.
- f) **Intégration de thématiques transversales.** Alors que le FIDA se prépare à affiner les modalités permettant à moyen terme d'intégrer certaines activités transversales dans tous les projets qu'il finance, il convient de mettre en place une démarche institutionnelle cohérente et globale pour assurer cette intégration. En ce qui concerne les activités liées au climat, la définition de la résilience retenue par le FIDA est suffisamment claire et souple pour correspondre à la vaste gamme d'activités auxquelles le Fonds apporte son concours. S'agissant de la nutrition, les équipes chargées de la conception sont invitées à faire preuve de prudence lorsqu'elles envisagent d'ajouter des activités complémentaires dont l'impact sur le terrain risque d'être limité et qui sont susceptibles de compliquer encore la conception

d'ensemble du projet. Pour ce qui est des activités portant sur la problématique hommes-femmes, les résultats sont légèrement en deçà de la cible du CMR arrêtée pour 2015, comme il est indiqué dans le tableau 2; pour chaque projet, il importe donc de préciser dans le corps du document de conception, de manière systématique et minutieuse, les objectifs, les activités et le budget se rapportant spécifiquement à ce domaine, et de fournir dans les annexes et documents de travail concernant le projet toutes les informations utiles.

B. Efficacité du système d'assurance qualité du FIDA

8. Au cours de l'année 2014, le secrétariat de l'assurance qualité a engagé plusieurs initiatives axées sur le renforcement du programme d'assurance qualité. Globalement, ces mesures – auxquelles s'ajoute la récente restructuration du Groupe d'assurance qualité, qui relève du Vice-Président – ont pour objet d'améliorer l'efficacité et la cohérence des examens d'assurance qualité auxquels les prêts et les dons sont soumis.
9. **Expérimentation de l'assurance qualité au stade de l'amélioration de la qualité.** En 2014, le secrétariat de l'assurance qualité, en concertation avec le secrétariat chargé des examens au titre de l'amélioration de la qualité, a chargé les examinateurs d'évaluer 20 projets à un stade plus précoce du cycle de conception (celui de l'amélioration de la qualité) afin d'avoir une idée de l'impact et de l'efficacité de la méthode qui consiste à fournir des observations aux chargés de programme de pays (CPP) plus tôt dans le processus de conception (lorsque le temps et le budget disponibles permettent encore de procéder à des changements substantiels). À la suite de discussions approfondies avec les conseillers techniques principaux et les CPP, la méthode expérimentée a suscité une très large adhésion, avant tout en raison des analyses stratégiques et techniques fournies par les personnes chargées des examens d'assurance qualité. Le comité d'examen de l'assurance qualité a validé les 13 projets sur lesquels portait l'expérimentation dont le cycle de conception s'est achevé en 2014; en outre, pour sept d'entre eux, il n'a signalé aucun problème majeur et formulé aucune recommandation importante et, dans trois cas, il a préconisé de renoncer à la discussion qui clôt le cycle d'assurance qualité. Compte tenu de ces résultats satisfaisants, le secrétariat de l'assurance qualité étudiera avec les autres parties prenantes de l'assurance qualité les solutions à envisager pour appliquer cette méthode en 2015.
10. **Atelier sur l'assurance qualité et l'amélioration de la qualité.** En octobre 2014, la Division PTA et le secrétariat de l'assurance qualité ont organisé ensemble un atelier de deux jours consacré à l'assurance qualité et l'amélioration de la qualité, l'objectif étant de faire en sorte que les deux secrétariats soient sur la même ligne pour toute une série de questions. Durant cet atelier, cinq membres de l'équipe d'assurance qualité ont rencontré des spécialistes du FIDA pour étudier certains aspects techniques (problématique hommes-femmes, environnement et adaptation au changement climatique, nutrition, partenariats avec le secteur privé, reproduction à plus grande échelle et analyse économique et financière). En outre, une réunion de trois heures a eu lieu avec les CPP, les conseillers principaux et des membres de la haute direction pour évoquer des sujets d'intérêt stratégique (les résultats de l'expérimentation portant sur l'assurance qualité au stade de l'amélioration de la qualité, le système de notation de la qualité initiale au titre du CMR, l'intégration thématique, et la politique du FIDA en matière de protection environnementale et sociale).
11. **Système QUASAR.** En 2014, le secrétariat de l'assurance qualité a perfectionné la fonctionnalité du système d'archivage des données relatives à l'assurance qualité (QUASAR) et en a élargi la portée afin qu'il puisse prendre en charge la gestion informatisée de nouvelles tâches en sus du processus standard d'examen de la qualité (analyse des notes conceptuelles et collecte de données au titre du CMR). D'ici à la fin de 2014, le système comprendra de nouvelles fonctionnalités

concernant la recherche de données, l'utilisation de filtres et la communication des informations. En 2014, le projet QUASAR a reçu de nouvelles contributions afin de poursuivre le développement de la plateforme en 2015 en prenant en charge la gestion informatisée d'autres processus d'examen du FIDA, tels que les travaux du secrétariat du Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques, l'examen des propositions de don et les examens au titre de l'amélioration de la qualité.

Rapport de situation sur le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Point sur le financement de l'ASAP

1. Le tableau 1 fait le point sur le financement du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP). Depuis le lancement de ce programme en septembre 2012, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé 16 projets bénéficiant d'un concours de l'ASAP; 149 millions d'USD provenant du Fonds fiduciaire de l'ASAP ont ainsi été engagés pour financer des actions concrètes qui aident les petits paysans à s'adapter aux répercussions du changement climatique. Le montant total des décaissements du Fonds fiduciaire de l'ASAP s'élève à 5 673 614 USD au 18 septembre 2014.

Tableau 1
Point sur le financement de l'ASAP au 1^{er} septembre 2014

<i>Donateur</i>	<i>Année</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en USD^a</i>
Belgique	2012	EUR	6 000 000	8 583 691
Canada	2012	CAD	19 849 000	20 347 514
Finlande	2014	EUR	5 000 000	7 153 076
Flandre	2014	EUR	2 000 000	2 861 230
Pays-Bas	2012	EUR	40 000 000	57 224 607
Norvège	2012	NOK	21 000 000	3 860 010
Suède	2012	SEK	30 000 000	4 729 027
Suisse	2013	CHF	10 000 000	11 844 131
Royaume-Uni (financement ferme)	2012/2013	GBP	115 300 000	186 932 555
Royaume-Uni (financement conditionnel) ^b	à confirmer	GBP	32 200 000	52 204 929
Total				355 740 770

^a Au taux de change appliqué à la date de consultation.

^b En fonction du volume de ressources supplémentaires mobilisées auprès d'autres sources (1 GBP apporté pour 3 GBP mobilisées).

Point sur la programmation au titre de l'ASAP

2. Le tableau 2 présente une liste des projets approuvés par le Conseil d'administration du FIDA bénéficiant d'un financement de l'ASAP à la date de rédaction du présent rapport. Le tableau 3 présente les résultats qu'il est prévu d'obtenir dans le cadre des projets bénéficiant d'un financement au titre de l'ASAP qui étaient approuvés par le Conseil d'administration ou étaient parvenus au terme du cycle d'assurance qualité en octobre 2014.

Tableau 2

Projets approuvés par le Conseil d'administration du FIDA à ce jour bénéficiant d'un financement au titre de l'ASAP

Région	Projet	Pays	Nom du projet appuyé par l'ASAP	Conditions de financement applicables au pays	Financement ASAP en millions d'USD	Type de don	Date d'examen d'assurance qualité	Session du Conseil d'administration	Thématiques
ESA	1618	Mozambique	Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo	PF	5	DPI	12 juill. 12	Sept. 12	Adaptation au changement climatique dans les filières de l'horticulture irriguée, du manioc et des viandes rouges; amélioration de la gestion des ressources en eau et de l'irrigation; renforcement du réseau de stations météorologiques; plans communautaires pour la gestion des ressources naturelles; suivi des ravageurs et des maladies
APR	1585	Bangladesh	Projet d'adaptation au changement climatique et de protection des moyens de subsistance	PF	15	DS	28 juin 13	Sept. 13	Protection des villages contre les dégâts causés par les inondations; diversification de la production alimentaire et des modes de création de revenus; renforcement des capacités en matière de gestion des risques climatiques; système d'alerte rapide en cas de crue éclair
APR	1664	Viet Nam	Projet en faveur de l'adaptation au changement climatique dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong	PF	12	DPI	30 sept. 13	Déc. 13	Systèmes mixtes associant riziculture et aquaculture; suivi et gestion de la salinité des sols et des eaux souterraines; élevage de silures résistants à la salinité; développement des capacités institutionnelles
ESA	1497	Rwanda	Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire	CSD/PF	7	DPI	25 oct. 13	Déc. 13	Traitement et stockage après-récolte résistant au climat pour les filières du maïs, du manioc, des haricots, des pommes de terre et des produits laitiers; amélioration des services d'information sur le climat et des normes et règlements de construction des installations de stockage
LAC	1598	Bolivie (État plurinational de)	Programme d'intégration économique en faveur des familles et des communautés rurales dans le territoire de l'État plurinational de Bolivie	Mixtes	10	DS	s.o.	Déc. 13	Inventaire des savoirs autochtones en matière d'adaptation; gestion communautaire des ressources naturelles à l'échelle des paysages; gestion des informations sur le climat; "Concursos" sur le thème de l'adaptation communautaire
LAC	1683	Nicaragua	Projet d'adaptation aux marchés et au changement climatique	D/PF	8	DPI	1 ^{er} oct. 13	Déc. 13	Gestion durable des ressources en eau, diversification agricole et renforcement des services météorologiques dans les filières du café et du cacao

Région	Projet	Pays	Nom du projet appuyé par l'ASAP	Conditions de financement applicables au pays	Financement ASAP en millions d'USD	Type de don	Date d'examen d'assurance qualité	Session du Conseil d'administration	Thématiques
NEN	1672	Yémen	Programme en faveur de la croissance rurale	D	10	DPI	20 sept. 13	Déc.13	Gestion intégrée des bassins versants; conservation de l'eau dans les zones exposées à la sécheresse; remise en état et amélioration des routes de desserte rurales; diversification des systèmes énergétiques dans les zones rurales
NEN	1671	Djibouti	Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêche côtières	PF	6	DPI	30 sept. 13	Déc.13	Réduction des risques climatiques dans les filières de la pêche; gestion participative des ressources côtières; protection des infrastructures côtières; amélioration de la réfrigération et du stockage après récolte; amélioration de l'accès à l'eau douce pour les filières de la pêche; protection des écosystèmes de mangrove côtière et des récifs coralliens
NEN	1626	Kirghizistan	Programme de développement de l'élevage et des marchés – Phase II	D/PF	10	DPI	2 oct. 13	Déc.13	Protection de l'élevage contre les catastrophes naturelles et les maladies liées au climat; gestion et restauration communautaires des pâturages et des parcours; renforcement de la capacité de résistance aux conditions climatiques de la filière laitière; systèmes d'alerte rapide
WCA	1692	Nigéria	Programme d'appui à l'adaptation au changement climatique et au secteur agroalimentaire dans les zones de savane	PF	15	DPI	4 oct. 13	Déc.13	Intégration de la gestion des risques climatiques dans les filières agroalimentaires rurales; amélioration des routes rurales afin de récupérer le surplus d'eaux de ruissellement et d'éviter les dégâts dus aux inondations; amélioration de l'accès à des sources d'énergie diversifiées et renouvelables
WCA	1444	Mali	Projet visant à améliorer la productivité agricole – Financement provenant du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	D/PF	10	DS	s.o.	Déc.13	Renforcement de la résilience des écosystèmes et des petits paysans grâce à l'accès des agriculteurs à des techniques de production d'énergie renouvelable, diversification des activités agricoles et services financiers innovants
WCA	1678	Ghana	Programme d'investissement dans le secteur agricole au Ghana	D/PF	10	DPI	6 févr. 14	Avr.14	Intégration de la gestion des risques climatiques dans les filières agronomiques; amélioration de l'accès à des sources d'énergie diversifiées; reproduction à plus grande échelle des techniques d'irrigation économes en eau et des techniques durables de gestion des sols

Région	Projet	Pays	Nom du projet appuyé par l'ASAP	Conditions de financement applicables au pays	Financement ASAP en millions d'USD	Type de don	Date d'examen d'assurance qualité	Session du Conseil d'administration	Thématiques
APR	1723	Népal:	Projet en faveur de l'adaptation des petits paysans des zones collinaires	D/PF	15	DPI	2 juill.14	Sept.14	Évaluation participative des risques et de la vulnérabilité face aux aléas climatiques; élaboration de plans locaux d'adaptation; gestion durable des sols, de l'eau et des forêts; diversification des cultures; amélioration des dispositifs de stockage
ESA	1673	Lesotho	Projet d'appui à la production de laine et de mohair	CSD/PF	7	DPI	25 juin 14	Sept.14	Adaptation au changement climatique dans les filières de la laine et du mohair; gestion communautaire des parcours; développement de l'accès des éleveurs aux informations agrométéorologiques; travaux de recherche appliquée visant à optimiser les méthodes de gestion du cheptel; dispositif d'alerte rapide en cas de maladie
NEN	1727	Maroc	Programme de développement rural des zones de montagne	CO	2	DPI	4 juill.14	Sept.14	Diversification des moyens de subsistance et des systèmes énergétiques; systèmes d'irrigation économes en eau
WCA	1590	Côte d'Ivoire	Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation – extension ouest	D/PF	7	DPI	2 juill.14	Sept.14	Intégration de la gestion des risques climatiques dans les filières agronomiques; amélioration de l'accès à des sources d'énergie diversifiées
WCA	1691	Tchad*	Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad	D/PF	5	DPI	4 févr.14	Déc.14	Gestion efficiente des ressources hydrauliques affectées à la production agricole; fermes écoles dispensant une formation dans le domaine de l'adaptation au changement climatique; intrants agricoles capables de résister aux conditions climatiques (comme les variétés végétales résistantes à la sécheresse)

* Projet validé par le comité d'assurance qualité du FIDA. Cibles prises en compte dans le tableau 2, projet en attente d'approbation par le Conseil d'administration.

LÉGENDE:

Conditions de prêt

D = 100% don – pays admis à bénéficier du Cadre pour la soutenabilité de la dette

D/PF = 50% don, 50% prêt à des conditions particulièrement favorables

PF = conditions particulièrement favorables – prêt remboursable à échéance de 40 ans, coût annuel 0,75%, différé d'amortissement de 10 ans

CO = conditions ordinaires

Mixtes = même coût qu'un prêt à des conditions particulièrement favorables, mais prêt remboursable à échéance de 20 ans au lieu de 40

Régions

APR = Asie et Pacifique

ESA = Afrique orientale et australe

LAC = Amérique latine et Caraïbes

NEN = Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

WCA = Afrique de l'Ouest et du Centre

Type de don

DS = don supplémentaire

DPI = don pleinement intégré (programmation intégrée avec un projet d'investissement classique)

QA = examen assurance qualité

Tableau 3
Projets bénéficiant d'un appui de l'ASAP conçus entre septembre 2012 et septembre 2014

Hiérarchie des résultats de l'ASAP	Résultats de l'ASAP à l'échelle de l'ensemble du portefeuille	Indicateurs de mesure des résultats du portefeuille	Cible 2020	Programmation à ce jour ^a
Finalité	Faire en sorte que les petits exploitants pauvres soient en mesure de mieux résister au changement climatique	1. Nombre de membres de ménages de petits paysans pauvres dont la capacité d'adaptation au changement climatique a progressé	8 000 000	3 556 050
Objectif spécifique	Faire en sorte que les méthodes d'adaptation présentant de multiples avantages pour les petits exploitants pauvres soient transposées à plus grande échelle	2. Nouveaux investissements en faveur de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement durant la période couverte par FIDA9 par rapport à FIDA8 (en %)	20%	Chiffre à établir pour l'ensemble du portefeuille d'investissements du FIDA à la fin de la période de FIDA9 (2015)
		3. Rapport entre les dons ASAP et les financements non ASAP	1/4	1/ 6,7
		4. Évolution de la superficie de terres et d'écosystèmes dégradés dans les zones de production	moins 30%	Chiffre à établir pour l'ensemble du portefeuille de l'ASAP (impacts effectifs attendus en 2020)
Effet direct 1	Amélioration de la gestion des terres et des pratiques et techniques agricoles résilientes au changement climatique et qui tiennent compte des besoins différents des hommes et des femmes	5. Nombre de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre évitées ou séquestrées, en équivalent gaz carbonique (CO ₂)	80 000 000	Chiffre à établir pour l'ensemble du portefeuille de l'ASAP (impacts effectifs attendus en 2020)
		6. Surfaces supplémentaires gérées selon des pratiques permettant de bien résister aux effets du changement climatique	1 000 000 hectares	715 285 hectares plus 15 bassins versants ^b
Effet direct 2	Accroissement des disponibilités en eau et utilisation plus efficiente des ressources hydriques pour la production et la transformation des produits agricoles dans les petites exploitations	7. Nombre de ménages et d'installations de production et de transformation qui disposent de quantités d'eau plus importantes	100 000 ménages	73 481 ménages plus 2 842 installations
Effet direct 3	Renforcement des capacités des personnes en matière de gestion des risques climatiques à court et long terme et de réduction des pertes dues aux catastrophes d'origine météorologiques	8. Nombre de personnes (y compris de femmes), de groupements communautaires participant à des activités de gestion des risques climatiques, de gestion des ressources naturelles et de l'environnement ou de réduction des risques de catastrophe	1 200 groupes	1 644 groupements communautaires plus 349 514 individus
Effet direct 4	Infrastructures rurales résistant bien aux effets du changement climatique	9. Prix en USD attaché aux infrastructures rurales nouvelles ou déjà en place, rendues résilientes au changement climatique	80 000 000 USD	104 000 000 USD plus 849 kilomètres de routes rurales ⁶
Effet direct 5	Des savoirs documentés et diffusés sur une agriculture paysanne intelligente face au climat	10. Nombre d'instances internationales ou nationales de concertation sur les questions climatiques dans lesquelles le personnel des projets appuyés par l'ASAP ou leurs partenaires apportent une contribution active	40 concertations	44 concertations

^a Ces chiffres ont été établis en additionnant les objectifs chiffrés mentionnés dans les cadres logiques de 16 projets approuvés par le Conseil d'administration bénéficiant d'un concours de l'ASAP (Bangladesh, Bolivie [État plurinational de], Côte d'Ivoire, Djibouti, Ghana, Kirghizistan, Lesotho, Mali, Maroc, Mozambique, Népal, Nigéria, Nicaragua, Rwanda, Yémen, Viet Nam) et un rapport de conception de projet au titre de l'ASAP au stade de l'assurance qualité (Tchad). Ils ne tiennent pas compte des améliorations en pourcentage se rapportant à des valeurs de référence actuellement inconnues, des objectifs chiffrés qu'il est impossible de rattacher à un indicateur de résultats à l'échelle du portefeuille de projets financés au titre de l'ASAP, et des indicateurs quantitatifs pour lesquels les valeurs cibles doivent encore être établies dans le cadre d'un processus participatif.

^b Cette donnée sera ultérieurement exprimée en hectares (dès lors que les équipes de projet auront établi avec certitude la superficie des bassins versants visés).

Impact de l'ASAP sur la prise en compte de la dimension climatique

3. Grâce au soutien de l'ASAP, la moitié des nouveaux programmes d'options stratégiques pour le pays et le tiers des nouveaux documents de conception de projet du FIDA comprennent aujourd'hui des mesures d'adaptation au changement climatique. Ces efforts d'intégration des aspects climatiques produisent leurs effets par les moyens suivants:
 - **Amélioration de l'analyse** des risques et des vulnérabilités liés au climat. Les documents de conception de projet sont plus nombreux à prendre en considération les menaces liées au climat telles que les sécheresses, les inondations, les tempêtes tropicales, l'élévation du niveau des mers et les températures extrêmes. Exemple: Au Yémen, le choix de l'emplacement et de la conception des terrasses en pierres et des routes de desserte rurale tient compte de l'analyse des risques climatiques.
 - **Développement de l'innovation.** Pour s'adapter aux nouveaux risques qui apparaissent ou se profilent, il faut avoir accès à des connaissances et des technologies innovantes; c'est particulièrement le cas pour les petits paysans qui sont déjà confrontés à une évolution du contexte marquée par l'intégration croissante du marché. Exemples: au Viet Nam, un système de surveillance de la salinité permet aujourd'hui de suivre les répercussions de l'élévation du niveau des mers sur la production rizicole; au Rwanda, l'amélioration des règles de construction améliorées et des technologies énergétiques contribue à réduire les effets des conditions météorologiques extrêmes et à limiter les infestations de ravageurs dans les centres de traitement après récolte.
 - **Accélération de la transposition à plus grande échelle** des techniques agricoles durables. L'expérience du FIDA en matière de gestion des ressources naturelles offre de nombreuses possibilités de transposer à plus grande échelle des technologies qui présentent un intérêt dans la perspective de l'adaptation au changement climatique. Exemples: au Nicaragua, l'agroforesterie gagne du terrain dans les plantations de café et de cacao; en Bolivie, l'aménagement des bassins versants se développe sur les territoires dégradés; et au Kirghizistan et au Lesotho, les méthodes de gestion durable des parcours se répandent.
4. En ce qui concerne les modalités de fonctionnement au sein du FIDA, l'ASAP a permis aux innovations suivantes de voir le jour:
 - intégration d'indicateurs relatifs à l'adaptation au changement climatique dans le Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI);
 - intégration d'indicateurs relatifs à l'adaptation au changement climatique dans le processus d'examen de l'assurance qualité;
 - mise à jour des directives relatives à l'examen du portefeuille et des modèles de rapport d'achèvement de projet pour rendre compte des aspects climatiques;
 - intégration de la détection des risques climatiques dans le processus d'évaluation sociale, environnementale et climatique; et
 - expérimentation d'un modèle d'analyse économique et financière intégrant les aspects climatiques dans un certain nombre de conceptions de projets d'investissement.

Activités de gestion des savoirs menées au titre de l'ASAP

5. L'ASAP appuie la mise en œuvre au FIDA d'une stratégie de gestion des savoirs concernant l'adaptation au changement climatique. Les principaux produits de 2014 sont les suivants:
 - mise en place d'une alliance d'apprentissage dans le cadre de l'ASAP élaborée en collaboration avec le Programme sur le changement climatique,

- l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS) du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) et financée conjointement;
- expérimentation de l'analyse économique et financière intégrant les aspects climatiques dans un certain nombre de conceptions de projets d'investissement;
 - en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM), élaboration d'une stratégie visant à développer l'utilisation des systèmes d'observation de la terre et d'information géographique pour les besoins de la conception des projets d'investissement, de l'analyse des risques et du suivi;
 - intégration de la question du changement climatique dans le programme de formation mis en place par le FIDA à l'intention du personnel et des équipes de projet; et
 - mise au point d'une nouvelle série de produits relatifs aux savoirs.
6. Le tableau 4 ci-après présente les supports de communication et de plaidoyer élaborés et diffusés en 2014 au titre de l'ASAP, et le tableau 5, les principaux produits de communication et de plaidoyer concernant l'ASAP en 2014.

Tableau 4
Supports de communication et de plaidoyer élaborés et diffusés en 2014 au titre de l'ASAP

<i>Titre</i>	<i>Type</i>
Brochure du FIDA sur la prise en compte des questions climatiques	Brochure
Fiches concernant 11 projets appuyés par l'ASAP	Fiches
Bulletin de l'ASAP: numéros 3 et 4	Bulletin électronique
Vermeulen S.J. (2014). Changement climatique, sécurité alimentaire et petits producteurs. Info Notes du CCAFS. Programme de recherche du CGIAR sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire, Copenhague, Danemark	Note d'information revue par un comité de lecture
Wright H., Vermeulen S., Laganda G., Olupot M., Ampaire E. et Jat M.L. (2014). Farmers, Food and Finance: Ensuring Community-based Adaptation is Mainstreamed into Agricultural Programmes. <i>In</i> Climate and Development [sous presse]	Article de publication (revu par un comité de lecture)
Laganda G. (2014). What Counts as Evidence for Policy Makers who Need to Address the Challenges of Climate Change? <i>In</i> Government, Public Policy and Management: A Reader. Department of Social Policy and social Work, Université de York, Royaume-Uni [sous presse]	Article de publication (revu par un comité de lecture)
Rota A. et Sehgal K. (2014). FlexiBiogas – a climate change adaptation and mitigation technology. <i>In</i> Rural 21 – 02/2014	Article de publication (revu par un comité de lecture)
Rosendahl Appelquist L. et Balstrøm T. (2014). Application of the Coastal Hazard Wheel methodology for coastal multi-hazard assessment and management in the state of Djibouti. <i>In</i> Climate Risk Management [sous presse]	Article de publication (revu par un comité de lecture)
One UN Climate Change Learning Partnership: Guidance note: How to develop a national climate change learning strategy	Note d'orientation
Guidelines for Integrating Climate Change Adaptation into Fisheries and Aquaculture Projects	Lignes directrices du FIDA
Field Practitioner's Toolkit: Institutional and Organizational Analysis and Capacity Strengthening	Lignes directrices du FIDA
The Multidimensional Poverty Assessment Tool User's Guide	Lignes directrices du FIDA
ComMod: La modélisation comme outil d'accompagnement appliquée à i) la gestion participative des infrastructures hydrauliques et ii) l'adaptation au changement climatique à l'échelle des bassins versants pour garantir la disponibilité des moyens de subsistance et de l'eau	Supports de formation
Comprehensive environment and climate change assessment in Viet Nam	Étude de référence
Rapid Rural Appraisal Report of Northern Uganda	Étude de référence
Scaling Up Climate-resilient agricultural development	IFAD "Scaling up toolkit"
How to measure 'climate resilience'	'How to do note' (document interne du FIDA)
How to assess climate change risks in value chain projects (under development)	'How to do note' (document interne du FIDA)
How to design climate resilient livestock development projects (rédaction en cours)	'How to do note' (document interne du FIDA)
How to mainstream portable biogas systems into IFAD-supported projects	'How to do note' (document interne du FIDA)
The Gender Advantage: Women on the front line of climate change	Synthèse d'études de cas
Household methodologies for strengthening climate resilience in Malawi (rédaction en cours)	Étude de cas et support de formation
Where ASAP is influencing National Policies	Présentation d'études de cas
Ferrarese C. et Mazzoli E. (2014). Analysis of local economic impacts using a Village Social Accounting Matrix: the case of Oaxaca. (version préliminaire)	Étude de cas

Tableau 5
Principaux produits de communication et de plaidoyer concernant l'ASAP en 2014

<i>Produit</i>	<i>Type</i>	<i>Date</i>
Couverture médiatique des manifestations (dans toute une série de publications nationales et internationales)	• Communiqué de presse international: The Gender Advantage (L'avantage de l'égalité des sexes)	février
	• Communiqué de presse international: réaction du monde agricole à la publication du nouveau rapport du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)	avril
	• Communiqué de presse international: Rapport sur les avantages du partenariat entre le FIDA et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	mai
	• Avis aux médias concernant la huitième Conférence internationale sur l'adaptation des communautés aux changements	avril
Vidéos destinées au web, à la télévision et à la diffusion de reportages sur les manifestations	• Communiqué vidéo/vidéo YouTube/ vidéo sur internet sur l'ASAP au Viet Nam	avril
	• Vidéo sur YouTube ou Internet sur les activités de l'ASAP au Nicaragua	avril
	• Film d'animation lauréat du concours de l'ASAP	avril
	• Émission de télévision "Shamba Shape up", diffusée à 13 millions de téléspectateurs, dont 70% d'agriculteurs kényans, ougandais et tanzaniens. Présentation des technologies mises en avant dans le cadre de l'ASAP sous la forme d'une émission "avant/après" (anglais/swahili)	à partir d'avril
	• Recipes of Hope – vidéo/réseaux sociaux (reportage axé sur les activités appuyées par l'ASAP au Viet Nam)	mai
	• Réédition de "Smallholder Voices on Climate Change"	mai
Présence sur Internet	• Momentum for Change (Élan pour le changement) – deuxième vidéo	juin
	• Lancement de la campagne visant à attirer l'attention sur l'environnement et le climat – nombre de visiteurs se connectant aux pages de l'ASAP et de la Division environnement et climat (ECD) du FIDA multiplié par trois	en cours
Réseaux sociaux	• Transformation des portails du FIDA, de la Division ECD, du Programme ASAP et du FEM	en cours
	• Comptes rendus publiés régulièrement sur Twitter et Facebook à l'occasion de chaque manifestation ou nouvelle ayant trait à l'ASAP	en cours
	• Production d'au moins cinq comptes rendus par semaine sur les réseaux sociaux	en cours
	• Élaboration d'environ 35 blogues	janvier à juin
Manifestations organisées	• Diffusion en continu sur Internet de la Conférence de Londres sur la réaction des milieux agricoles au rapport du GIEC sur l'adaptation au changement climatique	avril
	• Conférence de Londres sur la réaction du monde agricole à la publication du nouveau rapport du GIEC sur l'adaptation au changement climatique	avril
Interventions orales dans le cadre de manifestations (présentation de l'ASAP)	• Journée mondiale de l'environnement – journée d'information à l'intention du personnel du FIDA et des visiteurs	juin
	• Conférence sur l'adaptation des communautés aux changements climatiques (CBA8)	avril
	• Assemblée du FEM – manifestation parallèle sur le thème de la parité hommes-femmes	mai
	• Assemblée du FEM – manifestation parallèle sur le thème du financement de l'action climatique	mai
	• Assemblée du FEM – manifestation parallèle sur le thème de l'adaptation au changement climatique	mai
	• Assemblée du FEM – manifestation parallèle sur le thème de l'alimentation et la nutrition	mai
	• Conférence de Bonn sur le changement climatique de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) – événement parallèle sur le thème de l'agriculture intelligente face au climat	juin
	• Conférence de Bonn sur le changement climatique de la CCNUCC Bonn sur les changements climatiques – événement parallèle sur le thème du climat et de la sécurité alimentaire	juin

Liste des États fragiles harmonisée combinant la liste établie d'un commun accord par les banques multilatérales de développement et celle qu'utilise l'Organisation de coopération et de développement économiques

Région	Pays
APR	République islamique d'Afghanistan
APR	République populaire du Bangladesh
APR	République de Kiribati
APR	République populaire démocratique de Corée
APR	République des Îles Marshall
APR	République de l'Union du Myanmar
APR	République fédérale démocratique du Népal
APR	République islamique du Pakistan
APR	Îles Salomon
APR	République socialiste démocratique de Sri Lanka
APR	République démocratique du Timor-Leste
APR	Tuvalu
ESA	République d'Angola
ESA	République du Burundi
ESA	Union des Comores
ESA	État d'Érythrée
ESA	République fédérale démocratique d'Éthiopie
ESA	République du Kenya
ESA	République de Madagascar
ESA	République du Malawi
ESA	République du Soudan du Sud
ESA	République de l'Ouganda
ESA	République du Zimbabwe
LAC	République d'Haïti
NEN	Bosnie-Herzégovine
NEN	République arabe d'Égypte
NEN	République d'Iraq
NEN	Libye
NEN	République fédérale de Somalie
NEN	République du Soudan
NEN	République arabe syrienne
NEN	Gaza et Cisjordanie
NEN	République du Yémen
WCA	Burkina Faso
WCA	République du Cameroun
WCA	République centrafricaine

WCA	République du Tchad
WCA	République démocratique du Congo
WCA	République du Congo
WCA	République de Côte d'Ivoire
WCA	République de Guinée
WCA	République de Guinée-Bissau
WCA	République du Libéria
WCA	République du Mali
WCA	République islamique de Mauritanie
WCA	République du Niger
WCA	République fédérale du Nigéria
WCA	République de Sierra Leone
WCA	République togolaise